



HAL
open science

L'aide au commerce : état des lieux et analyse

Mariana Vijil, Chantal Le Mouël, Marilyne Huchet

► **To cite this version:**

Mariana Vijil, Chantal Le Mouël, Marilyne Huchet. L'aide au commerce : état des lieux et analyse. [Travaux universitaires] auto-saisine. 2011, 49 p. hal-01462643

HAL Id: hal-01462643

<https://hal.science/hal-01462643>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

document de travail

avril 2011

110

L'aide au commerce : état des lieux et analyse

Mariana Vijil, INRA, UMR1302, F-35000 Rennes, France

Marilyne Huchet-Bourdon, Agrocampus Ouest, UMR1302, F-35000 Rennes, France

Chantal Le Mouël, INRA, UMR1302, F-35000 Rennes, France

Contact : Marie-Cécile Thirion, département de la Recherche, AFD (thirionmc@afd.fr)

Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Remerciements

Ce travail a bénéficié d'un financement de l'Agence Française de Développement (AFD). Les auteurs remercient particulièrement Marie-Cécile Thirion pour ses commentaires sur la première version de ce texte.

Avertissement

Cette étude s'inscrit dans un projet de recherche financé par l'AFD sur l'insertion des pays en développement dans le commerce international et le rôle de l'aide au commerce.

Les analyses et conclusions de ce document de travail sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement ou de ses institutions partenaires.

Directeur de la publication : Dov ZERAH

Directeur de la rédaction : Robert PECCOUD

ISSN : 1958-539X

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2011

Mise en page : Anne-Elizabeth COLOMBIER

Sommaire

	Résumé	5
	Introduction	7
1.	Définition et panorama de l'aide au commerce	9
1.1	Origines et définition de l'aide au commerce	9
1.2	Analyse par catégories de l'aide au commerce	16
1.3	Aide au commerce : de qui pour qui ?	22
2.	Evaluations empiriques de l'impact de l'aide au commerce sur les flux commerciaux : bilan de la littérature	29
2.1	Evaluations quantitatives des effets de l'aide au commerce sur les échanges	29
2.2	Aperçu de la littérature sur les coûts aux échanges	31
2.3	Un accent sur certains éléments des coûts aux échanges	32
	Conclusion	37
	Bibliographie	39
	Annexes	43

Résumé

L'aide au commerce est officiellement née suite à la 6^e Conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005. Elle est présentée comme un nouvel outil de développement prometteur, visant à soutenir l'intégration commerciale des pays en développement. L'objectif de cet article est double. Il propose tout d'abord une analyse descriptive fine de l'aide au commerce. En second lieu, et basé sur l'état des lieux préalable, un bilan de la littérature des quelques études empiriques existantes évaluant l'impact de l'aide au commerce sur la performance commerciale des pays bénéficiaires est réalisé. Le papier examine en particulier la littérature sur les coûts au commerce afin de détecter les

canaux de transmission par lesquels l'aide au commerce pourrait avoir l'impact positif le plus important sur les performances commerciales des pays bénéficiaires. Cette deuxième étape permet de déterminer les futurs travaux de recherche nécessaires pour mieux comprendre et évaluer les effets de l'aide au commerce et contribuer à augmenter son efficacité.

Mots clés : aide au commerce, coûts au commerce, commerce mondial, pays en développement.

Classification JEL : F13, F35, F42, O19.

Abstract

Aid for Trade was officially born following the 6th Ministerial Conference in Hong Kong in December 2005. This is increasingly pointed to as a promising new development tool to help developing countries to benefit from WTO agreements and to expand their trade. The objective of this paper is twofold. First, it aims at providing an overview of what we currently know about aid for trade. Hence, a review is proposed on what aid for trade is, both formally and from an empirical perspective. Second, and based on the previous state of the art, a survey is given of the few existing studies providing an empirical assessment of the impact of aid for trade on trade performance of recipient

countries. The paper investigates especially the literature on trade costs in order to detect the main channels through which aid for trade could be more effective as regards trade performance. This second stage serves to detect the need for further work in view of better understanding and assessing aid for trade's impacts and increasing its effectiveness.

Key words: aid for trade, trade cost, world trade, developing countries.

JEL Classification: F13, F35, F42, O19

Introduction

Bien que le débat soit toujours en cours parmi les économistes, une large part de la littérature théorique et empirique soutient l'idée que le commerce peut être un moteur puissant pour favoriser le développement économique et la réduction de la pauvreté (Winters *et al.*, 2004 ; Cling, 2006). Forte de cette idée, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est fixé pour objectif de promouvoir et faire appliquer des règles qui favorisent les échanges entre les pays. La réduction des barrières tarifaires et non tarifaires pour accroître l'accès aux marchés pour les exportateurs fait partie de ces règles. Toutefois, il a été montré que certains pays, en particulier les moins avancés, ne sont pas en mesure de profiter de l'accès au marché en raison des obstacles internes au commerce qu'ils rencontrent, tels que la méconnaissance des procédures, la lourdeur des démarches administratives, l'insuffisance du financement ou le manque d'infrastructures, la faiblesse de la capacité de production et une faible compétitivité (Hoekman et Nicita, 2008 ; Portugal-Perez et Wilson, 2008 ; Huchet-Bourdon *et al.*, 2009). Sur la base de ce constat, au moins en partie, les questions de développement sont devenues un élément clé des discussions et des débats au sein des négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha à l'OMC.

Dans ce contexte, l'importance de l'aide au commerce (AaC) a été officiellement reconnue lors de la 6^e Conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005. Depuis, l'aide au commerce est de plus en plus considérée comme un outil prometteur pour aider les pays en développement à tirer profit des accords de l'OMC et plus largement à développer leurs échanges (OCDE, 2006 et 2009 ; Helble *et al.*, 2009). Il en a découlé une définition élargie de l'aide au commerce qui inclut le soutien aux capacités de production, les infrastructures liées au commerce et les mesures d'ajustement liées au commerce.

Même si l'aide liée au commerce a toujours existé dans le cadre de l'aide publique au développement (APD)¹, la création officielle de l'aide au commerce a mis en exergue ces flux d'aide spécifiques et lancé des discussions et des débats sur leur efficacité². Le concept, la définition et l'efficacité de la catégorie « aide au commerce » ont été étudiés dans la littérature (OCDE, 2006 et 2009 ; Hoekman et Wilson, 2010). En revanche, peu d'études abordent la question de son efficacité d'un point de vue empirique. Il existe donc peu de travaux fournissant des méthodes pour identifier les besoins d'aide au commerce des pays bénéficiaires potentiels (Gamberoni et Newfarmer, 2008 ; Huchet-Bourdon *et al.*, 2009). L'idée générale qui ressort de toutes les études existantes, est qu'il est très difficile d'obtenir une image claire de ce qu'est réellement l'aide au commerce et de la façon dont elle devrait être répartie entre les pays, d'un point de vue économique. En outre, le fait que très peu de travaux fournissent des résultats empiriques sur l'impact de l'aide au commerce sur les échanges des pays bénéficiaires ne contribue pas à clarifier le sujet. Toutefois certaines études, bien que ne traitant pas directement de l'aide au commerce mais analysant les coûts au commerce, fournissent des indications utiles en ce qui concerne la question de l'aide au commerce (Hoekman et Nicita, 2008 ; Portugal-Perez et Wilson, 2008, par exemple).

L'objectif de cet article n'est pas d'apporter des réponses à toutes les questions mentionnées *supra*, mais de contribuer à clarifier le sujet en fournissant une image, aussi complète que possible, de ce que l'on sait actuellement sur l'aide au commerce.

¹ Pour plus de précisions, voir le glossaire en annexe 1.

² Selon l'OCDE, l'efficacité de l'aide concerne l'amélioration de la gestion, de la prestation et de la complémentarité des activités d'aide au développement afin d'augmenter l'impact sur le développement.

À cette fin, dans la première section nous proposons un panorama descriptif de l'aide au commerce basé sur les analyses de l'OCDE (2006, 2009) et actualisé par nos propres calculs. Dans la deuxième section, nous passons en revue les études empiriques qui peuvent nous éclairer sur l'incidence possible de l'aide au commerce sur les échanges des pays bénéficiaires. Nous distinguons les études qui analysent directement les effets de l'aide au

commerce sur les échanges commerciaux de celles qui mesurent ces effets indirectement, par le biais des canaux de transmission identifiés, qui seront limités ici à ce que la littérature anglo-saxonne nomme les « *trade costs* » et que nous traduisons par « coûts au commerce » ou « coûts aux échanges ». Ces coûts seront directement reliés aux différentes catégories de l'AaC présentées dans la première section.

1. Définition et panorama de l'aide au commerce

1.1 Origines et définition de l'aide au commerce

a / Définition

Au cours des négociations du cycle de l'Uruguay, de nombreux pays en développement sont devenus des participants à part entière du système commercial multilatéral et ont convenu, dans le cadre de l'engagement unique, de soumettre des listes de concessions et d'engagements concernant l'accès aux marchés, les droits de propriété intellectuelle et le secteur des services (OCDE, 2006). Pour aider les pays en développement à relever le défi du suivi de leurs échanges et de leur politique commerciale en vue de répondre à leurs engagements à l'OMC, la déclaration de Marrakech de 1994 et plusieurs accords reconnaissent explicitement la nécessité de fournir à ces pays, en particulier les moins avancés, une assistance technique liée au commerce. Ils dressent par ailleurs la meilleure façon de le faire. Néanmoins, les engagements du cycle de l'Uruguay se sont rapidement avérés difficiles à appliquer en raison du manque de capacités institutionnelles dans les pays en développement. En outre, ces pays ont finalement réalisé que l'accord du cycle de l'Uruguay ne pouvait répondre à leurs principales préoccupations. On peut reconnaître ici que le manque d'expérience des pays en développement dans les négociations à l'OMC, ainsi que leur capacité limitée pour identifier leurs intérêts commerciaux, construire une position de négociation forte et la promouvoir au cours des négociations ont diminué leur influence sur l'élaboration de nouvelles règles commerciales.

Pour répondre à cela, suite à l'Accord du cycle de l'Uruguay, a été créé le Programme intégré conjoint d'assis-

tance technique (JTAP) visant à aider les pays africains à participer aux négociations de l'OMC et à profiter de nouvelles opportunités commerciales découlant de la globalisation des marchés. De plus, en 1997, les membres de l'OMC ont lancé le Cadre intégré (CI), programme d'assistance technique aux pays les moins avancés, une initiative pour renforcer les capacités commerciales des pays les moins avancés (PMA) en intégrant le commerce dans les plans nationaux de développement tels que le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP)³. Il est à noter que ce programme peut être considéré comme une avancée significative, car il a introduit dans le débat des aspects importants de l'aide au commerce tels que la coordination et la considération des demandes émises par les pays en développement eux-mêmes, plus aptes à déterminer leurs besoins spécifiques. Enfin, ces deux programmes ont donné naissance à ce que l'on appelle la définition «étroite» de l'aide au commerce, qui ne comprend que le programme d'assistance technique.

Plus tard, au cours de la Conférence ministérielle sur l'agenda de développement de Doha qui s'est tenue à Hong Kong en 2005, la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) ont proposé un cadre nommé « Aide au commerce », visant à promouvoir un engagement des donateurs et des pays en développement pour soutenir

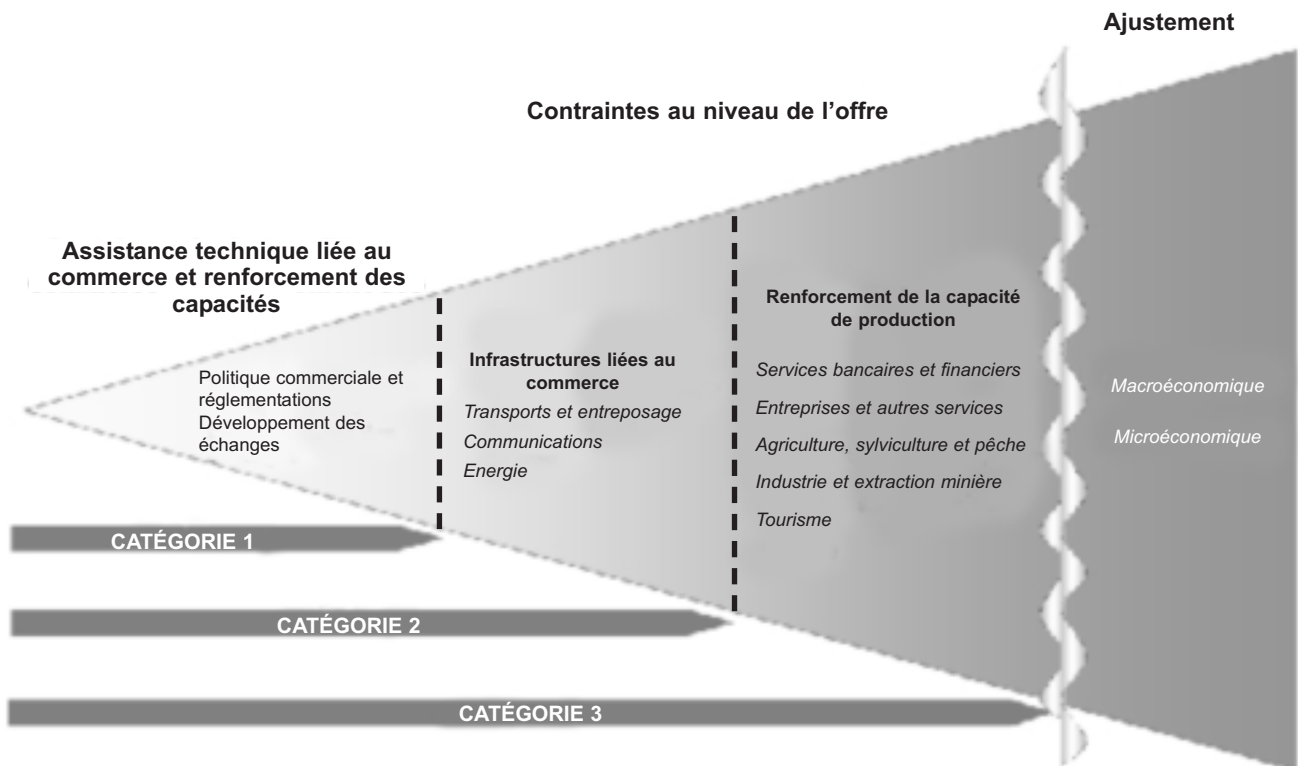
³ Selon la définition du FMI, les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) présentent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales d'un pays en développement et les programmes à trois ans, ou à plus long terme, pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté. Sont aussi détaillés les besoins en financements extérieurs ainsi que les principales sources de financement.

le développement du commerce des pays en développement. Un groupe de travail réunissant donateurs et pays en développement a travaillé sur l'AaC et a conclu que, pour soutenir efficacement les pays en développement, en particulier les PMA, il fallait élargir la définition de l'AaC en ajoutant aux instruments traditionnels de l'assistance technique liée au commerce, le développement des infrastructures liées au commerce, l'aide aux capacités de production et l'aide aux coûts d'ajustements liés au commerce, l'ensemble étant identifié comme la définition « large » de l'aide au commerce (graphique 1). Dans ce cadre élargi, il convient de noter que les pays du G8 réunis à Gleneagles

se sont engagés à doubler les volumes de l'AaC de 2005 d'ici 2010, ce qui est important puisque les volumes de ce type d'aide ont stagné pendant plusieurs années. Enfin les membres de l'OMC ont reconnu le rôle majeur joué par cette initiative, non comme substitut aux négociations sur l'accès au marché mais comme complémentaire au cycle de Doha.

Les pays donateurs (le G8, l'UE, le Japon) ont pris différents engagements. Certains ne concernent que l'APD, d'autres incluent divers instruments tels que les prêts concessionnels non éligibles au titre de l'APD.

Graphique 1. Les définitions « étroite » et « large » de l'aide au commerce



Source: OCDE (2006).

Pour être considérés comme de l'aide au commerce, les projets et programmes doivent être liés aux priorités de développement relevant du commerce, identifiées dans la stratégie nationale de développement du pays bénéficiaire. Dans cet article, les flux d'aide sont analysés dans le cadre de la définition large de l'aide au commerce et en ne considérant que les flux d'APD.

b / Les bases de données

Il n'y a que deux sources de données pour suivre les flux d'aide au commerce : la base de données pour l'assistance technique liée au commerce et le renforcement des capacités, mise en place conjointement par l'OCDE et l'OMC (TCBDB), et la base de données « Système de notification des pays créanciers » (SNPC) de l'OCDE, utilisée pour le suivi de l'APD. La première donne des informations plus détaillées, mais n'est disponible que depuis 2000 et ne couvre que les composantes « politiques et réglementations commerciales » et « développement du commerce » (*i.e.* la catégorie 1 dans le graphique 1) de l'aide au commerce. En outre, cette base de données ne suit pas de règles précises de déclaration, ne comprend pas les financements APD et non-APD, et a été interrompue en 2006. En revanche, la base SNPC fournit des données depuis 1995, couvrant l'ensemble de l'APD. De plus, les données SNPC portent sur les montants à la fois des engagements d'aide et des décaissements⁴.

La base de données SNPC recouvre les données relatives à la définition large de l'aide au commerce (catégories 1, 2 et 3 et les coûts d'ajustement liés au commerce du graphique 1) et ces données sont comparables entre pays et dans la durée. Comme la base de données SNPC couvre l'ensemble de l'APD, elle offre également la possibilité d'aborder la question de l'additionnalité de l'aide⁵. Par contre, cette base de données ne couvre pas les aides allouées par les pays qui ne sont pas membres du Comité d'aide au développement, comme la Chine. De plus, ne sont éligibles que les aides répondant à certaines conditions financières (ainsi, un prêt doit avoir une composante 'don' d'au moins 25 %).

Pour cette étude, nous travaillons sur la base de données SNPC. Celle-ci décompose l'APD en onze catégories. Parmi ces onze catégories, quatre portent sur ce que l'on appelle l'« aide sectorielle » : « infrastructures et services économiques », « infrastructures et services sociaux et administratifs », « secteurs productifs » et « destination plurisectorielle / transversale ». Les sept autres catégories d'aide ne sont pas liées à des secteurs. Par conséquent, ces dernières recouvrent l'aide dite non sectorielle. Le graphique 2 montre que, sur la période 2006-2008⁶, l'ensemble des engagements en APD (à l'exclusion des actions liées à la dette) a atteint en moyenne 129 milliards USD (constants 2008) par an. Sur ces 129 milliards de dollars, près de 100,5 correspondaient à une aide sectorielle.

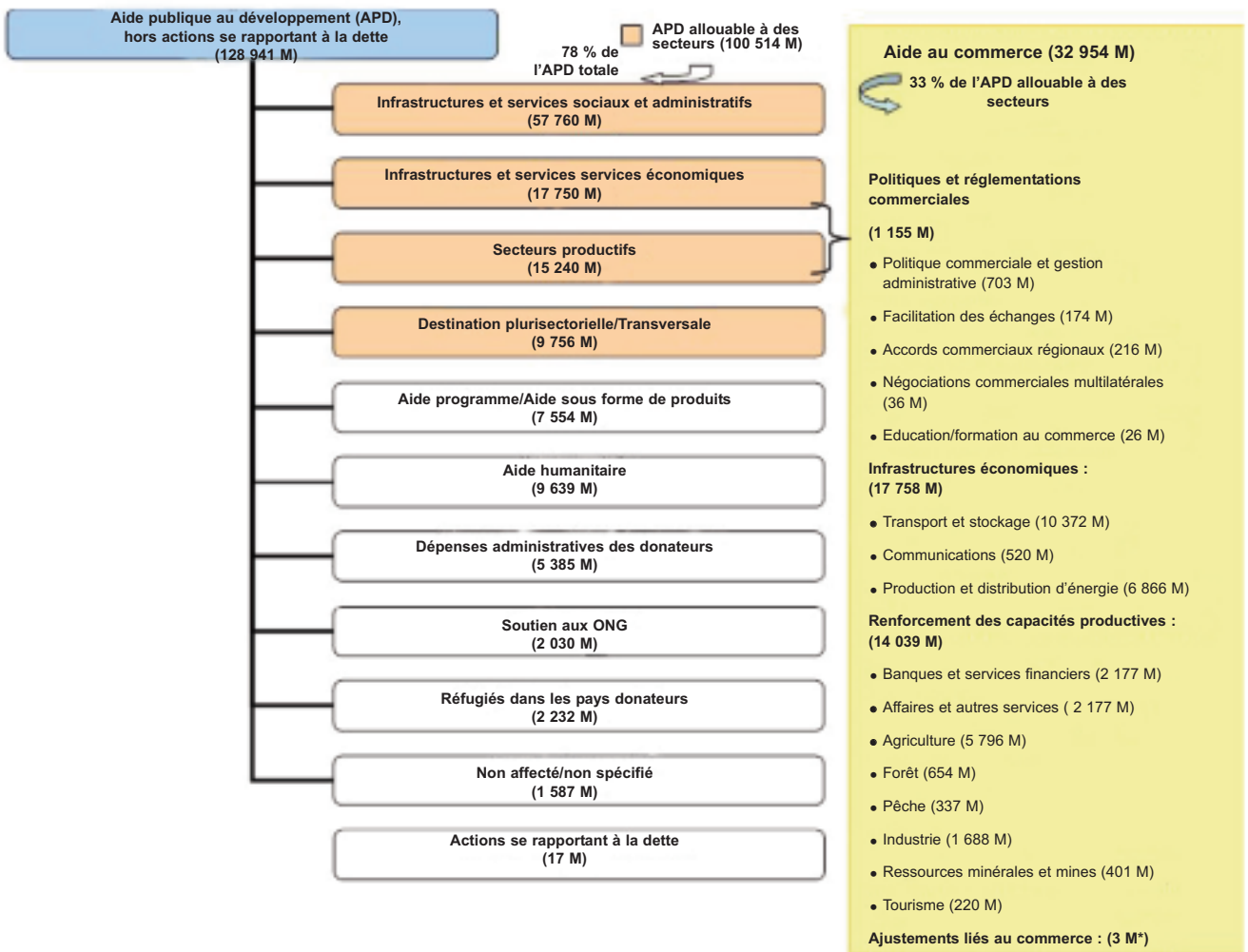
Comme la base de données SNPC a été créée avant la naissance officielle de l'aide au commerce, il n'est pas surprenant que les onze catégories d'APD ne comprennent pas l'aide au commerce comme une catégorie en soi. Toutefois, comme le montre le graphique 2, il est possible d'identifier les flux d'aide au commerce, quelle que soit la définition (étroite ou large) adoptée, car toutes les catégories composant l'aide au commerce sont explicitement intégrées dans deux catégories sectorielles de l'APD « infrastructure et services économiques » et « secteurs productifs ». Le graphique 2 montre que, sur la période 2006-2008, les montants globaux annuels de l'AaC ont représenté en moyenne 33 milliards USD, soit 33 % des 100,5 milliards USD d'APD sectorielle et 25 % des 129 milliards USD d'APD observés en moyenne annuelle sur la période.

⁴ Les chiffres fournis ici portent sur les montants d'engagement. La principale raison de ce choix est que les données sur les engagements sont plus complètes et de meilleure qualité que les données de décaissement dans la base SNPC. Pour des définitions précises de l'engagement et du décaissement, se reporter au glossaire en annexe 1.

⁵ Lorsque le montant d'une des catégories d'aide augmente, cela peut être dû à une augmentation du montant total des aides ou bien à une réallocation des flux entre catégories, à montant total constant. Le premier cas correspond à ce que l'on appelle l'additionnalité.

⁶ Données provisoires pour 2008.

Graphique 2. Moyenne annuelle des engagements d'Aide publique au développement sur 2006-2008 en millions USD (constants 2008)



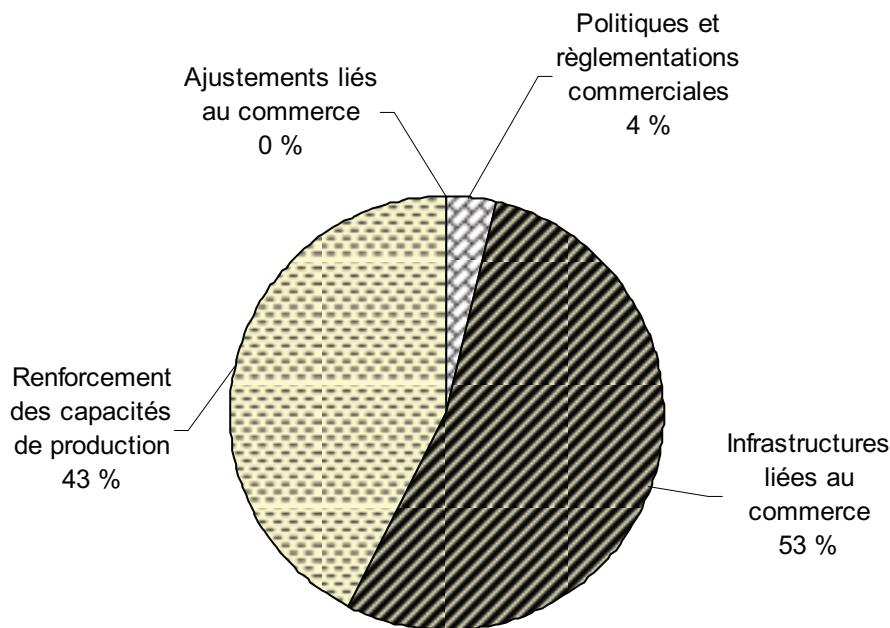
* montants moyens 2007-2008 en raison de l'inexistence de cette catégorie avant 2007.

Source : SNPC de l'OCDE, 2010.

Note : La base SNPC a introduit récemment un marqueur « politiques de développement du commerce » pour les donateurs pour qu'ils donnent une information sur la part de la catégorie « renforcement des capacités de production » affectée réellement au renforcement du commerce. Ce marqueur permet d'identifier quantitativement la composante "développement du commerce" du graphique 17. Cependant, sur plus de 41 donateurs, seuls 13 ont utilisé le marqueur du commerce en 2007 et 21 en 2008. Aussi cette étude ne traitera pas des montants alloués au « développement du commerce ».

⁷ Le marqueur caractérise une activité comme un appui au « développement du commerce » si elle est destinée à renforcer la capacité du pays bénéficiaire à : (i) formuler et mettre en œuvre une stratégie de développement du commerce et créer un environnement propice à l'augmentation du volume et de la valeur ajoutée des exportations, à la diversification des produits et marchés d'exportation et à l'accroissement de l'investissement étranger pour créer des emplois et du commerce, ou (ii) stimuler le commerce généré par les entreprises nationales et encourager les investissements dans les industries orientées vers le commerce. Les donateurs sont tenus de signaler si le développement du commerce est l'objectif « principal » ou un objectif « significatif » de chaque programme relevant de la catégorie « renforcement des capacités productives » (OCDE, 2009).

Graphique 3. Répartition des engagements d'AaC selon les différentes catégories de l'AaC (moyenne 2006-2008 en %)



Source: Base SNPC de l'OCDE, 2010.

Dans la base de données SNPC, l'AaC globale est divisée en 4 catégories correspondant à la définition large de l'AaC comme indiqué dans le graphique 1 : « politiques et réglementations commerciales » (même nom dans le graphique 1) ; « infrastructures économiques » (intitulée « infrastructures liées au commerce » dans le graphique 1) ; « renforcement des capacités de production » qui comprend également le « développement du commerce » dans le graphique 1 ; « ajustements liés au commerce ». Le graphique 2 montre que, sur la période 2006-2008, en moyenne 1 milliard de dollars ont été consacrés à la catégorie « politiques et réglementations commerciales », 17,8 milliards à la catégorie « infrastructures économiques », 14 milliards à la catégorie « renforcement des capacités de production » et 0,003 milliard à la catégorie « ajustements liés au commerce ». En d'autres termes, et comme l'indique le graphique 3, la plus grande part de l'AaC (54 %) a été distribuée à travers des programmes et des projets contribuant au développement des infrastructures économiques (y compris le transport et le stockage, la communication et la production et la distribution d'énergie), alors que les programmes et projets visant les politiques et réglementations commerciales (y compris,

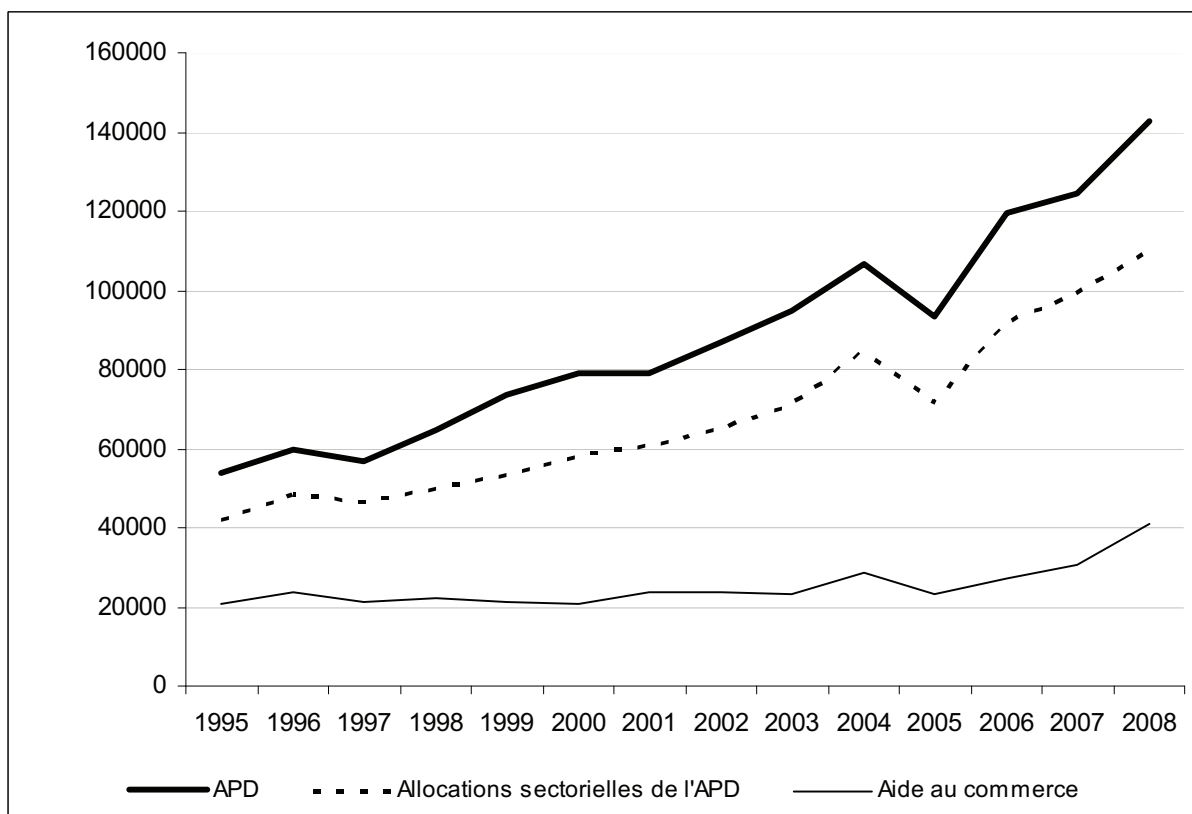
entre autres, la facilitation des échanges et les accords commerciaux) et ceux couvrant les ajustements liés au commerce représentaient les plus faibles proportions des montants de l'AaC (respectivement 4 % et près de 0 %). Les programmes et projets pour le renforcement des capacités de production ont bénéficié quant à eux de 43 % des montants globaux d'AaC. A ce stade, deux remarques s'imposent. Tout d'abord, la part marginale de l'AaC consacrée à l'ajustement lié au commerce, tel que présenté dans la moyenne 2006-2008, peut résulter du fait que cette catégorie a été créée seulement en 2007 dans la base de données SNPC et que, jusqu'à présent, seuls trois donateurs ont notifié leurs engagements dans cette catégorie (Australie, Canada et Commission européenne), et encore de façon non systématique. Deuxièmement, il faut être conscient que la répartition des montants d'AaC présentée précédemment ne représente pas forcément les priorités des pays donateurs, mais reflète également le fait que les projets et programmes relevant des catégories « infrastructures économiques » et « renforcement des capacités de production » mobilisent en moyenne bien plus de capitaux que ceux des deux autres catégories.

c / Evolution des engagements en matière d'aide au commerce

Les graphiques 4 et 5 montrent que les engagements d'APD totale et d'APD sectorielle ont plus que doublé en volume sur la période 1995-2008, avec une tendance importante à la hausse depuis 2000 et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide⁸. L'aide au commerce a également doublé en volume depuis 1995. Les pics observés entre 2003 et 2008 pour les trois séries représentées sur le graphique 4 semblent être causés à la fois par les cycles de programme de trois ans, en

vigueur chez certains gros pays donateurs, et par l'évolution du taux de change euro-dollar⁹. Néanmoins, même si le volume de l'AaC a augmenté au cours de la période 1995-2008, le graphique 5 montre que sa part dans l'APD sectorielle totale a diminué, de 49 % en 1995 à 37 % en 2008. En d'autres termes, l'augmentation de l'AaC en volume ne résulte pas d'un détournement de ressources aux dépens des autres secteurs économiques ou sociaux. Ces tendances soulignent l'importance de l'attention à porter à l'évolution de la part de l'AaC dans l'APD sectorielle globale, au-delà de l'évolution des volumes.

Graphique 4. Les tendances à moyen terme de l'APD et de l'AaC (en millions USD constants de 2008)

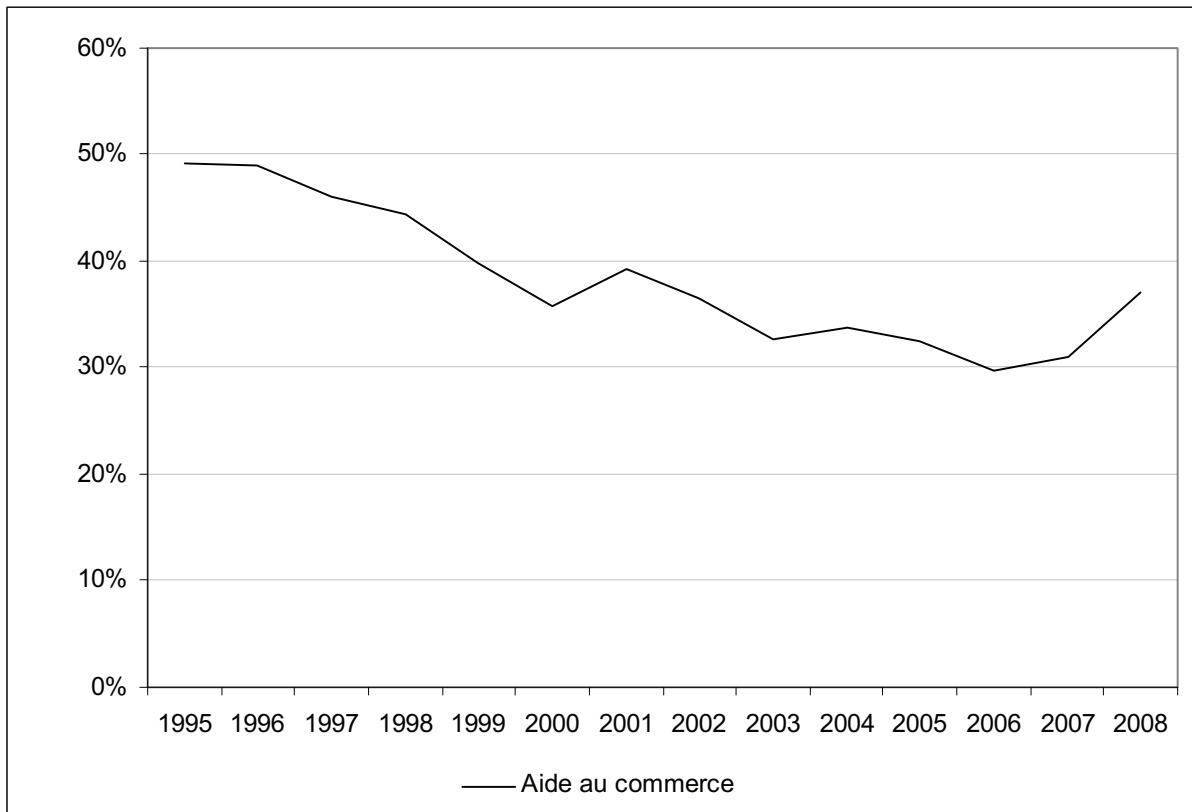


Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

⁸ La Déclaration de Paris du 2 mars 2005 est un accord international ratifié par plus de cent ministres, chefs d'agences et hauts fonctionnaires engageant leurs pays et organisations à continuer d'intensifier les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion de l'aide pour obtenir des résultats en mobilisant un ensemble commun d'actions de suivi et d'indicateurs (OCDE, 2005).

⁹ Le dollar s'est déprécié face à l'euro pendant cette période.

Graphique 5. L'AaC dans l'APD sectorielle globale (en %)

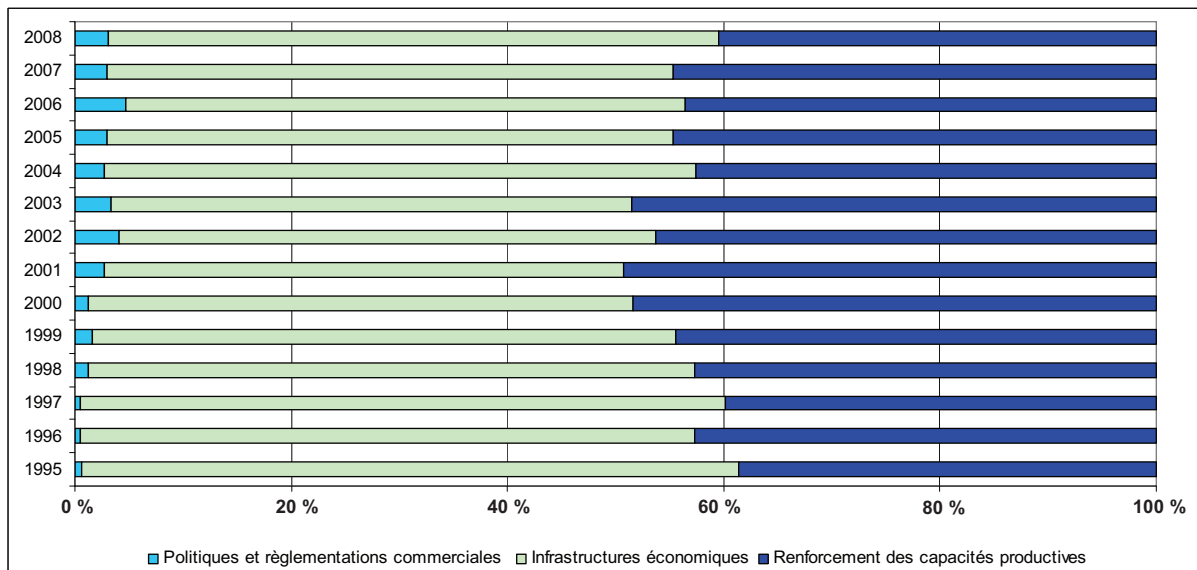


Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

Comme le montre le graphique 6, les parts des différentes catégories de l'AaC ont été plutôt stables sur la période 1995-2008. La catégorie « renforcement des capacités de production » représente environ 40 % de l'AaC totale, tandis que la catégorie « infrastructures économiques » repré-

sente environ 60 %. On peut remarquer que, si la part de la catégorie « politiques et réglementations commerciales » reste marginale, cette proportion est croissante au cours de la période, surtout depuis 2000.

Graphique 6. Engagements par catégories d'AaC (% de l'AaC total)



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

Note : la catégorie « ajustements liés au commerce » n'est pas prise en compte car inexistante dans la base de données SNPC avant 2007.

1.2 Analyse par catégories de l'aide au commerce¹⁰

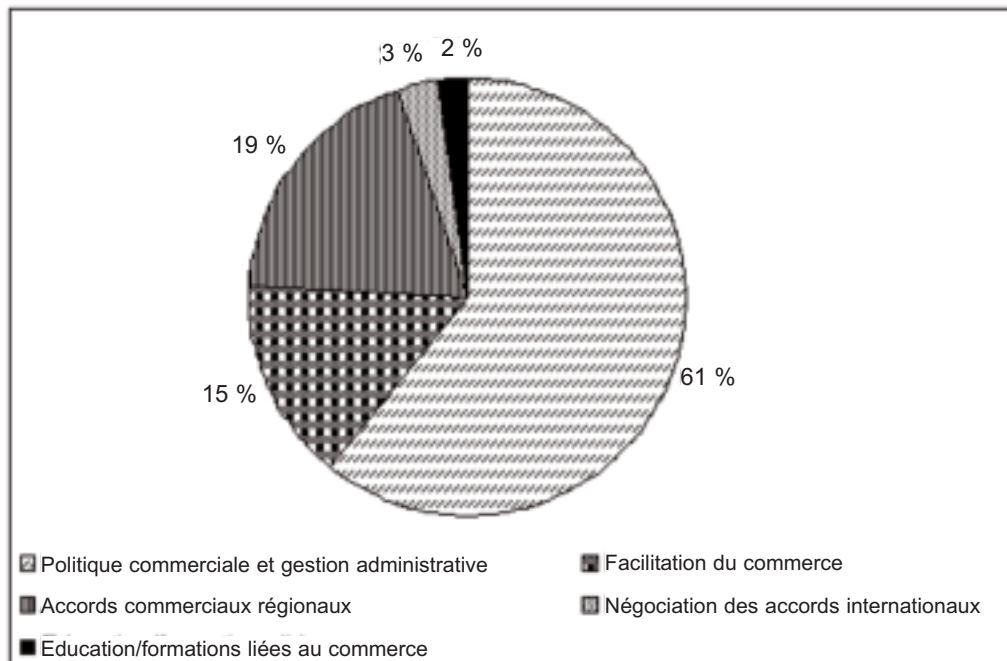
a/ Catégorie « politiques et réglementations commerciales »

La catégorie « politiques et réglementations commerciales » regroupe cinq composantes : les projets et programmes ciblés sur les politiques commerciales et la gestion administrative, la facilitation des échanges, les accords commerciaux régionaux, les négociations commerciales multilatérales et l'éducation/la formation au commerce. Par exemple, dans cette catégorie, on trouve des financements visant à aider les pays à élaborer des stratégies commerciales, négocier des accords commerciaux et les mettre en œuvre. L'aide de cette catégorie est délivrée presque exclusivement sous forme d'assistance technique.

Nous observons qu'en moyenne, de 2006 à 2008, 61 % des financements pour les « politiques et réglementations commerciales » sont attribués aux programmes de politique commerciale et de gestion administrative, qui consistent principalement en une assistance technique aux ministères du commerce et aux gouvernements des pays bénéficiaires (graphique 7). Les programmes pour les accords commerciaux régionaux viennent en deuxième position

¹⁰ La catégorie « ajustements liés au commerce » n'est pas considérée dans ce paragraphe. Cette catégorie prend la forme de soutiens budgétaires visant à aider les pays dans la mise en œuvre de leurs politiques commerciales, afin d'atténuer certains des coûts d'ajustement et de gestion des déficits de leur balance des paiements en raison de changements dans l'environnement commercial mondial. Aujourd'hui, seuls l'Australie, le Canada et la Commission européenne ont notifié leurs aides dans cette catégorie qui n'a, en outre, été introduite dans la base de données SNPC qu'en 2007. Il est par conséquent difficile d'analyser et de prévoir l'évolution des montants alloués dans cette catégorie.

Graphique 7. Répartition des financements au sein de la catégorie « politiques et réglementations commerciales », parts moyennes sur 2006-2008 (%)



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

(19 %), certainement stimulés par la prolifération des accords commerciaux bilatéraux Nord-Sud et l'intégration régionale Sud-Sud. Enfin, les programmes de facilitation des échanges, qui portent sur une simplification et une harmonisation des procédures d'importation/exportation, un soutien aux services des douanes et aux réformes des tarifs douaniers, représentent 15 % de cette catégorie d'AaC.

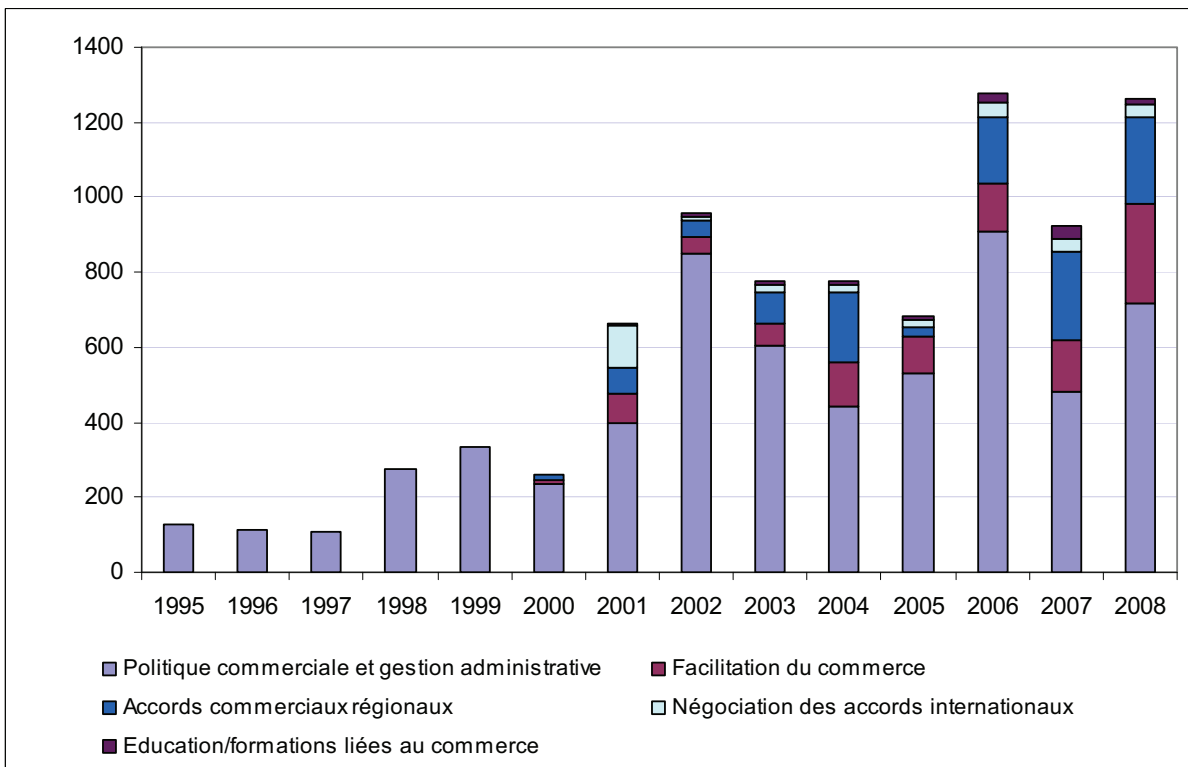
Le graphique 8 montre que la catégorie « politiques et réglementations commerciales » présente une tendance à la hausse sur la période. L'augmentation des volumes est particulièrement forte à des dates clés comme l'ouverture des négociations de Doha en 2001 ou après la conférence ministérielle de Hong Kong en 2005, soulignant l'idée largement partagée que le manque de capacités institutionnelles est un obstacle important à l'insertion des pays en développement dans les marchés internationaux. De 1995 à 2000, les financements pour les « politiques et réglementations commerciales » sont passés exclusivement par le canal de programmes d'appui

aux politiques et à la gestion administrative. Depuis 2001, d'autres types de programmes sont apparus, plus particulièrement des programmes pour les accords commerciaux régionaux et la facilitation du commerce.

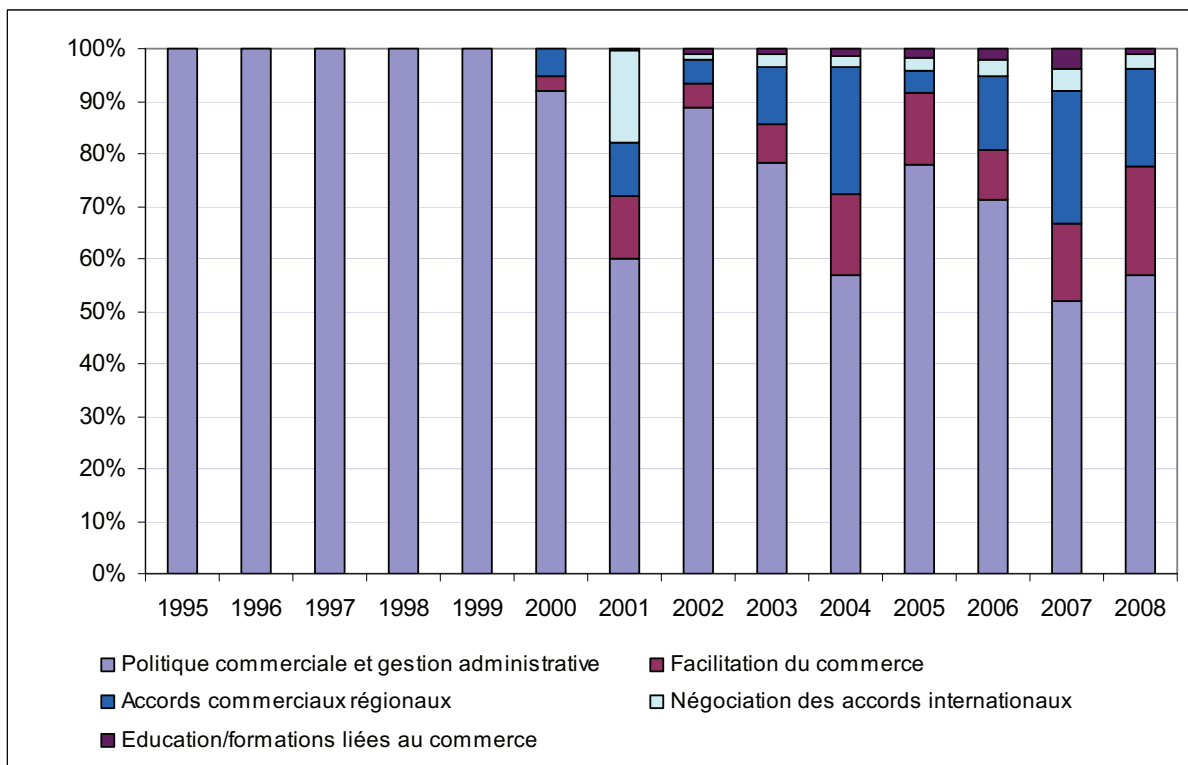
L'importance croissante de ces programmes est cohérente avec, d'une part, la préoccupation croissante de la question de la facilitation du commerce dans les négociations de l'OMC¹¹ et, d'autre part, le nombre croissant d'accords régionaux. Cependant, le graphique 8 montre que, même à la fin de la période, les programmes de politique commerciale et de gestion administrative représentent toujours plus ou moins 60 % du total de la catégorie « politiques et réglementations commerciales ».

¹¹ Cf. Helbe *et al.* (2009).

Graphique 8. Evolution des affectations au sein de la catégorie « politiques et réglementations commerciales »
8.a. Volumes entre 1995 et 2008 en millions USD (constants 2008)



8.b. Parts entre 1995 et 2008



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

b / Catégorie « infrastructures économiques »

Cette catégorie est constituée de trois composantes : l'aide pour le transport et le stockage, l'aide pour les communications et l'aide à la production et la distribution d'énergie. Les projets ou programmes couverts par cette catégorie vont de la coopération technique sur la planification des politiques auprès des ministères, à la construction de routes, de centrales électriques ou d'aéroports.

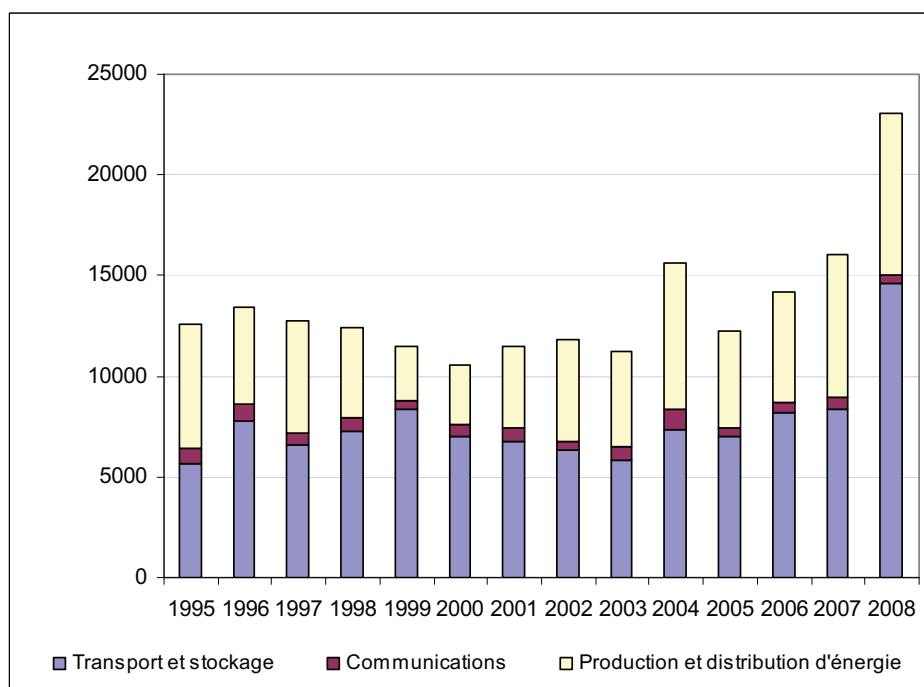
La catégorie des infrastructures économiques doit être considérée comme une approximation imparfaite des projets et des programmes spécifiquement consacrés aux infrastructures liées au commerce. En effet, cette aide concerne des infrastructures qui peuvent bénéficier aussi bien au commerce extérieur, qu'aux marchés intérieurs et au transport de personnes. La Banque mondiale et les États-Unis ont tenté d'isoler la part de leurs projets et programmes « infrastructures économiques » qui vise spécifiquement le commerce extérieur. Néanmoins, compte tenu des interactions entre les secteurs économiques et sociaux, il est souvent difficile de démêler la part de l'aide

qui bénéficie spécifiquement au commerce extérieur de celle qui bénéficie plutôt au marché intérieur d'un pays bénéficiaire.

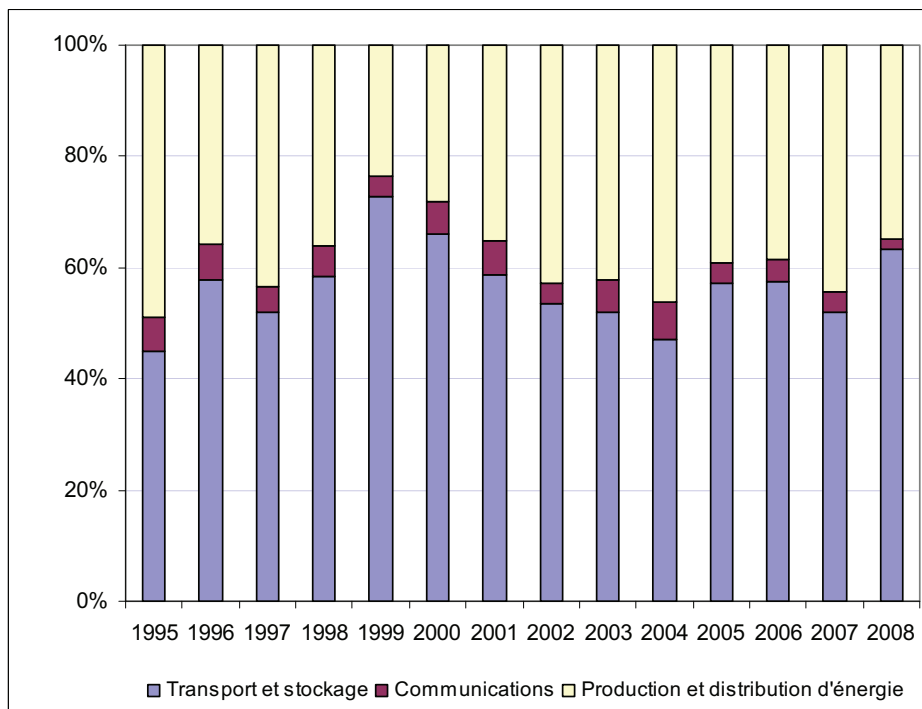
Le graphique 9.a. montre que le montant total des aides allouées dans la catégorie « infrastructures économiques » a diminué entre 1995 et 2001. Puis, sa tendance est repartie à la hausse pour retrouver le niveau de 1995 dix ans plus tard. La tendance à la baisse observée sur la période 1995-2001 peut être liée à un intérêt décroissant des pays donateurs, à la fin des années 1990, pour investir dans des programmes d'infrastructures à grande échelle.

En moyenne, entre 1995 et 2008, l'aide consacrée aux infrastructures de transport et de stockage représente plus de la moitié de l'aide totale aux infrastructures économiques (graphique 9.b.). Les projets et programmes de production et distribution d'énergie viennent en deuxième place avec près de 40 % de l'ensemble de la catégorie. La part résiduelle consacrée à la communication (environ 4 %) semble cohérente avec le fait que le retour sur investissement extrêmement rapide observé dans ce secteur implique qu'il soit principalement financé par des capitaux privés.

Graphique 9. Evolution de la répartition des infrastructures économiques
9.a. Volumes de 1995 à 2008 en millions USD (constants 2008)



9.b. Parts de 1995 à 2008



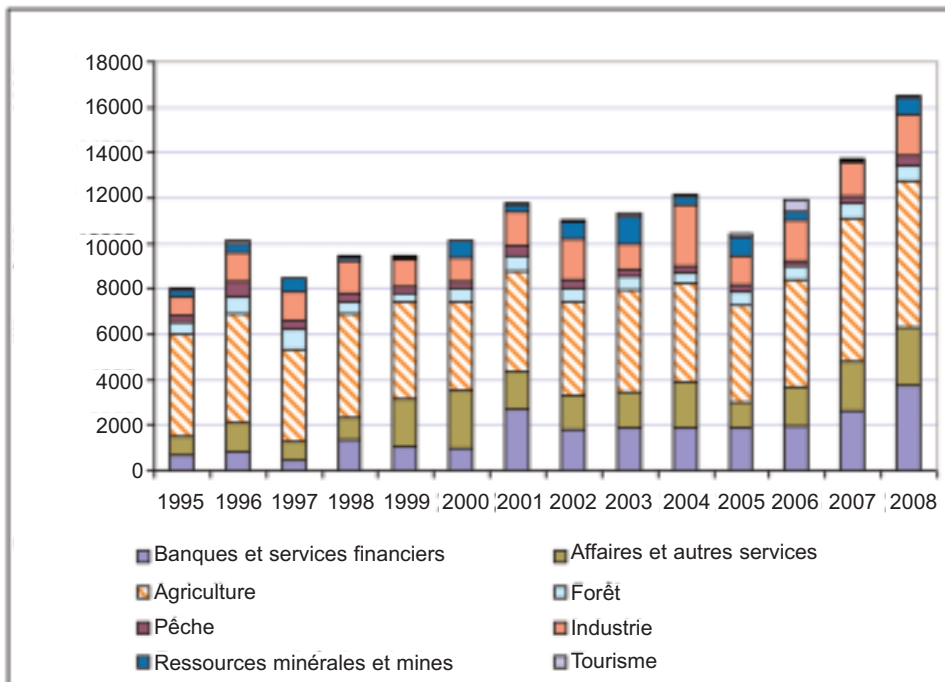
Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

c / Catégorie « renforcement des capacités productives »

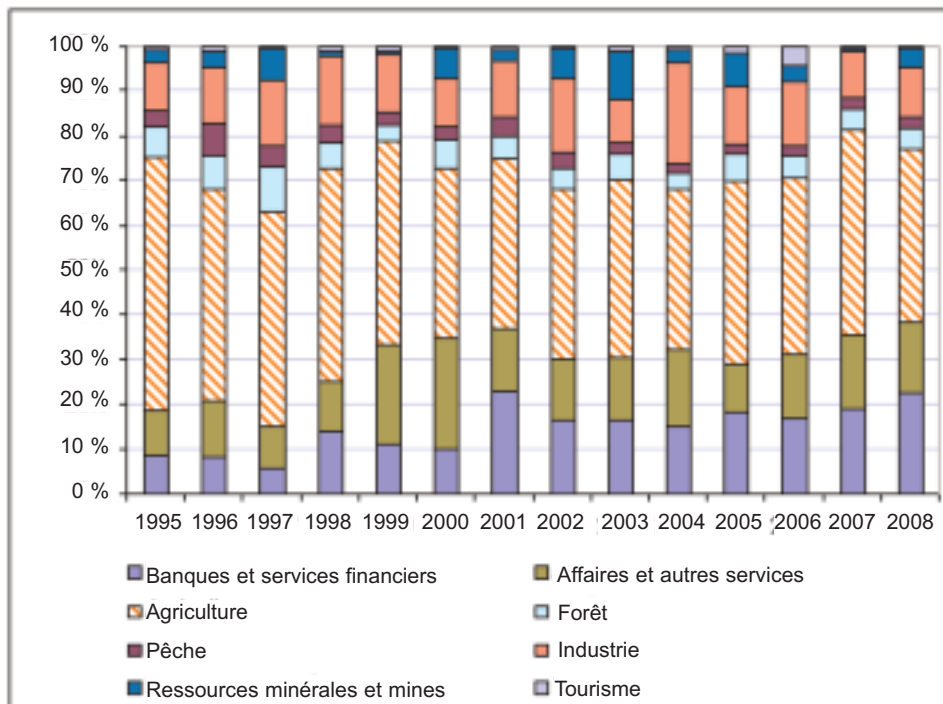
La catégorie « renforcement des capacités de production » recouvre par exemple le soutien aux différents secteurs économiques dans les pays bénéficiaires afin de les aider à exploiter leur avantage comparatif et à diversifier leurs exportations. Si nous prenons l'exemple du secteur agricole, les programmes peuvent aller de l'assistance technique pour la planification des politiques auprès des ministères de l'Agriculture, au microcrédit pour les petits agriculteurs. Néanmoins, comme indiqué précédemment, il est souvent très difficile de distinguer la partie de l'aide notifiée dans cette catégorie qui bénéficie effectivement au commerce extérieur, ce qui explique probablement le faible renseignement du « marqueur pour les politiques commerciales » par les bailleurs de fonds.

Le graphique 10.a. montre que l'aide au renforcement des capacités de production a augmenté au cours de la période 1995-2008, de 8 milliards USD (constants 2008) en 1995 à 16 milliards USD en 2008. Les données présentées dans les graphiques 10.a et 10.b indiquent que, sur la période, l'agriculture a toujours reçu la plus grosse part de ce type d'aide (environ 40 % de l'aide pour le renforcement des capacités de production), suivie des services bancaires et financiers (10 à 20 % en fonction des années), des affaires et autres services et de l'industrie (chacune pour environ 12 %). Il faut noter que les montants et les pourcentages notifiés dans ces graphiques sont probablement plus importants que ceux spécifiquement dédiés à l'amélioration du commerce extérieur.

Graphique 10. Evolution de la répartition des aides pour le renforcement des capacités de production
10.a. Volumes entre 1995 et 2008 en millions USD (constants 2008)



10.b. Parts entre 1995 et 2008



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

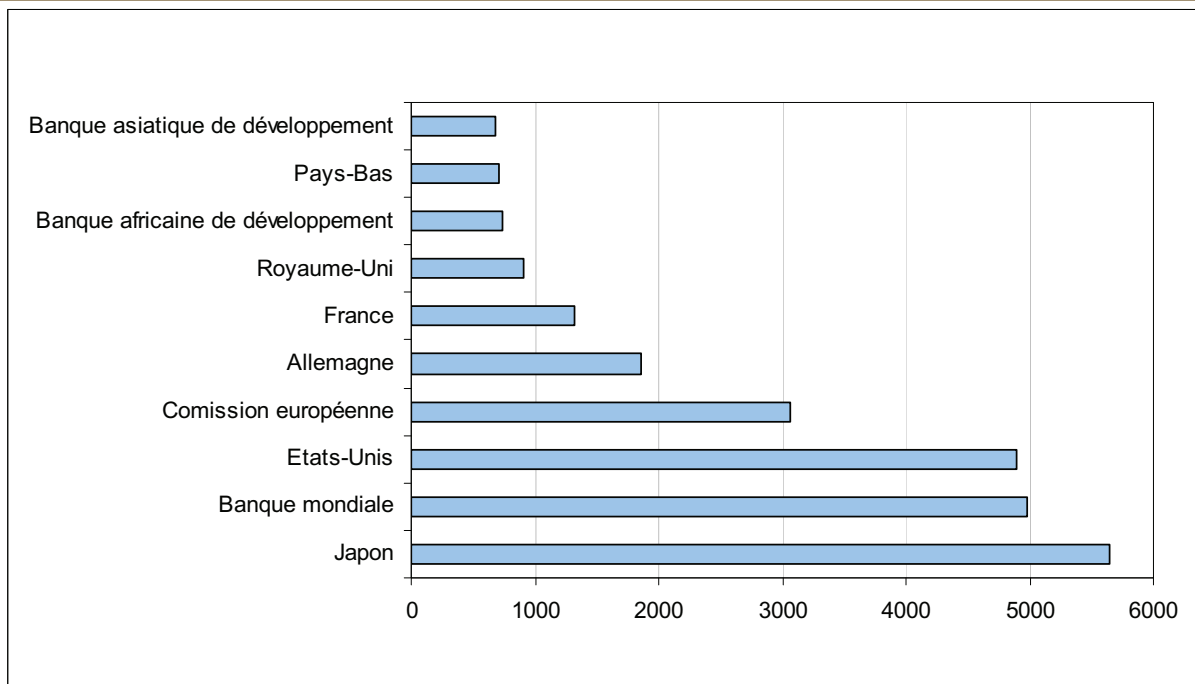
1.3 Aide au commerce : de qui pour qui ?

a / Du point de vue des donateurs : qui donne quoi ?

La situation des plus importants donateurs varie légèrement chaque année. Un classement en fonction de valeurs moyennes pour la période 2003-2008 semble donc plus cohérent (graphique 11)¹². Les dix premiers bailleurs de fonds, en moyenne sur la période 2003-2008, ont donné 87 % des 40,8 milliards USD (constants 2008) de l'AaC totale allouée en 2008. Quatre donateurs se distinguent particulièrement au sein de ce groupe : le Japon, les États-Unis, la Commission européenne et la Banque mondiale, qui ont fourni plus de la moitié de l'AaC pendant toute la période 2003-2008 (graphique 12). En 2008, ils ont fourni 65,1 % de l'AaC totale : le Japon en première place avec 8,7 milliards USD (constants 2008) (21,4 % de l'AaC totale en 2008), suivi par les États-Unis avec 6,4 milliards USD (15,7 %), la Commission européenne avec 5,9 milliards USD (14,4 %) et enfin la Banque mondiale avec 5,6 milliards USD (13,6%).

Les deux principaux bailleurs de fonds bilatéraux sont le Japon et les États-Unis, avec des montants d'aide au commerce plus élevés que les banques de développement. Les agences multilatérales qui travaillent activement dans les programmes d'appui au commerce sont la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement. Comme on peut le voir sur le graphique 13, la part des programmes pour les infrastructures économiques est particulièrement élevée chez tous les principaux bailleurs de fonds, à l'exception des Pays-Bas et du Royaume-Uni, qui sont principalement impliqués dans des projets et programmes de renforcement des capacités de production. Enfin, on peut souligner qu'il est difficile, et probablement trompeur, de comparer les tendances de l'aide bilatérale et de l'aide multilatérale, vu qu'un nombre croissant d'institutions bilatérales font transiter leur aide au commerce par les acteurs multilatéraux.

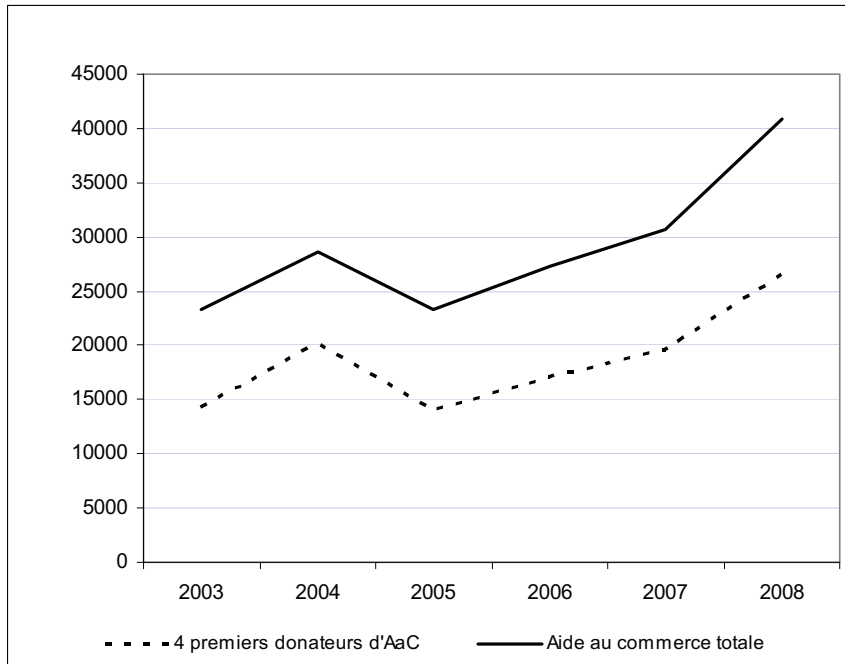
Graphique 11. Les 10 premiers donateurs d'AaC, valeurs moyennes sur la période 2003-2008, en millions USD (constants 2008)



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

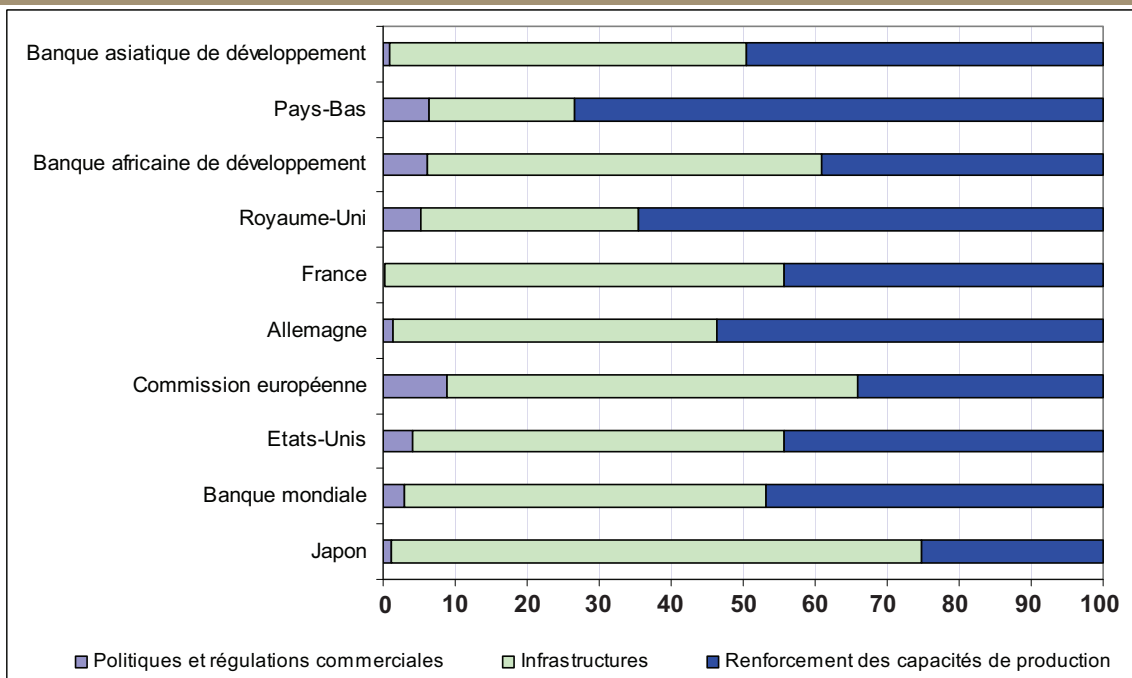
¹² Pour plus de détails sur les 20 premiers donateurs sur la période 2002-2007, voir OCDE (2009).

Graphique 12. Les 4 premiers donateurs d'AaC, évolution au cours de la période 2003-2008, en millions USD (constants 2008)



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

Graphique 13. Répartition entre les différentes catégories de l'AaC pour les 10 premiers donateurs (parts moyennes 2003-2008 en %)



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

Note : La catégorie « ajustements liés au commerce » n'est pas indiquée car non renseignée dans la base de données SNPC avant 2007.

b / Du point de vue des destinataires : qui reçoit quoi ?

Les bénéficiaires d'aide au commerce sont beaucoup moins concentrés que les bailleurs de fonds : il y a de nombreux pays bénéficiaires, certains d'entre eux recevant des montants très faibles d'aide. En outre, l'utilisation de différents critères de comparaison des montants d'aide reçus conduit à des classements différents des pays bénéficiaires. Par conséquent, afin de fournir l'image la plus complète de la distribution de l'aide au commerce dans les pays bénéficiaires, nous avons retenu trois critères : le montant total d'AaC reçu, l'AaC reçue par habitant et l'AaC reçue par unité d'exportation. Comme précédemment, nous utilisons les classements obtenus sur la base des valeurs moyennes calculées sur la période 2003-2008.

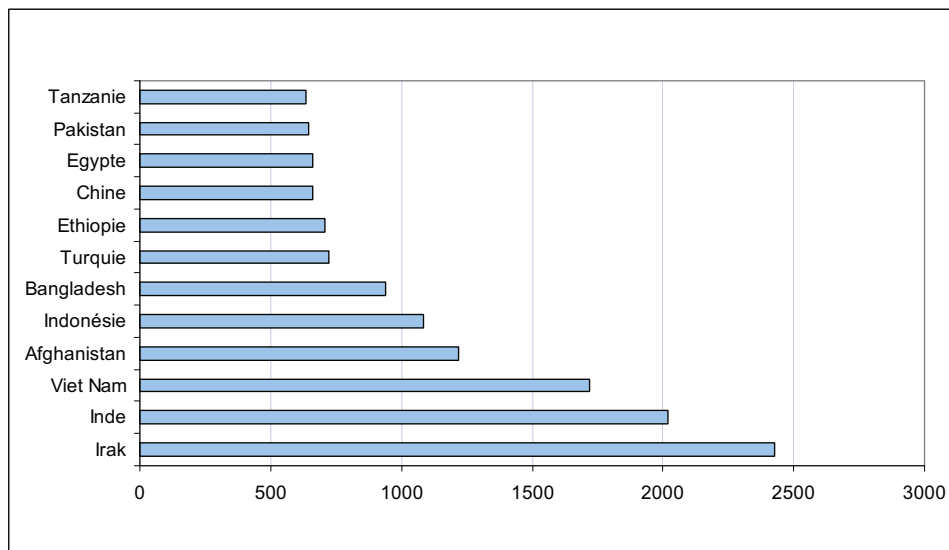
Aide au commerce totale reçue :

Selon ce critère, les dix premiers pays bénéficiaires d'aide au commerce pour la période 2003-2008 ont reçu 41,2 % de l'aide au commerce totale versée en 2008¹³. La plupart des principaux bénéficiaires sont des pays à revenu moyen

inférieur (sept RMI)¹⁴. Néanmoins, comme déjà mentionné, il est probable que l'ensemble des montants de l'AaC ne vise pas précisément le renforcement des capacités commerciales des pays bénéficiaires.

Ainsi, on peut penser que les flux d'AaC pour l'Afghanistan et l'Irak, deux bénéficiaires très importants au cours de cette période, ont pour objectif principal la reconstruction plus que le commerce. C'est pourquoi le graphique 14 présente, non pas les 10 mais les 12 premiers bénéficiaires de l'AaC (qui ont reçu 47 % de l'AaC totale en 2008). Compte tenu de la forte hétérogénéité de ces 12 pays, ce premier classement souligne la grande difficulté que l'on rencontre pour définir les principales caractéristiques d'un bénéficiaire « moyen » de l'AaC. Nous avons également constaté que la plupart des 12 premiers bénéficiaires sont des pays en développement fortement peuplés. De même, les régions d'Afrique subsaharienne et d'Asie qui sont les principales bénéficiaires de l'AaC sont également deux régions très peuplées (graphique 15). Il paraît donc plus pertinent d'examiner le classement utilisant l'AaC par habitant et l'AaC par unité exportée.

Graphique 14. Les 12 premiers bénéficiaires de l'AaC, valeurs moyennes 2003-2008, en millions USD (constants 2008)

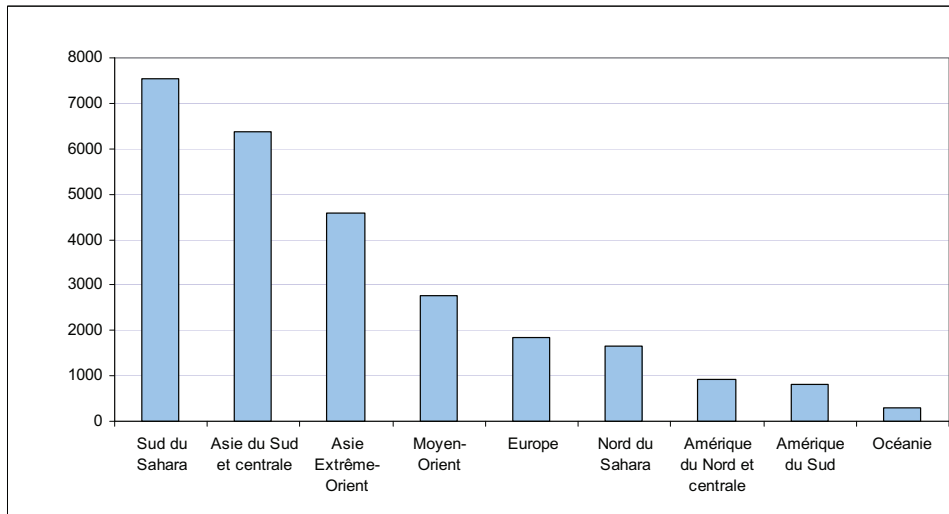


Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

¹³ Pour plus de détails sur les 20 premiers bénéficiaires en 2002-2007, voir OCDE (2009).

¹⁴ La Banque mondiale classe les pays selon le niveau annuel de leur produit intérieur brut (PIB) par habitant (calculé selon la méthode utilisée dans l'Atlas de la Banque mondiale). Pour 2008, les pays à Faible revenu (FR) avaient un PIB/hab de 975 USD ou moins, les pays à Revenu moyen inférieur (RMI) un PIB/hab compris entre 976 USD et 3 855 USD, les pays à Revenu moyen supérieur (RMS) un PIB/hab compris entre 3 856 USD et 11 905 USD et les pays à Revenu élevé (RE) un PIB/hab de 11 906 USD ou plus. Les Nations unies utilisent la classification « Pays les moins avancés » (PMA) pour les pays à faible revenu ayant de faibles ressources humaines et une certaine vulnérabilité économique.

Graphique 15. AaC par région, valeurs moyennes 2003-2008¹⁵, en millions USD (constants 2008)



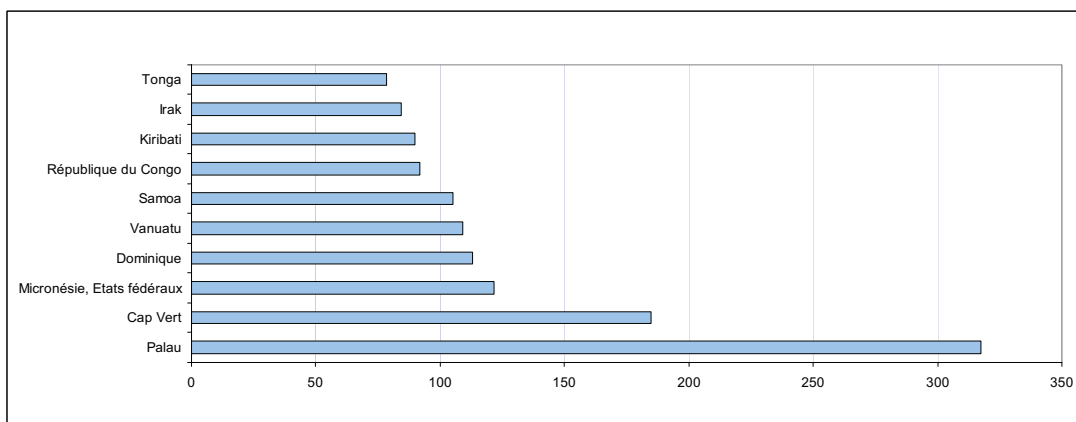
Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

Aide au commerce par habitant :

Sans surprise, selon le critère de l'aide au commerce reçue par habitant, calculée en moyenne sur la période 2003-2008, les huit principaux bénéficiaires sont les États insulaires situés essentiellement en Océanie (graphique 16). En conséquence, le ratio moyen d'AaC reçue par habitant pendant la période 2003-2008 est plus élevé pour l'Océanie que pour les autres régions : près de 30 USD par habitant

contre 2 à 15 USD par habitant pour les autres régions (graphique 17.a.). Concernant le classement des bénéficiaires par groupes de revenu (graphique 17.b.), les pays les moins avancés (PMA) ont reçu le plus d'aide au commerce par habitant, avec en moyenne 11,3 USD sur la période 2003-2008, suivis par les autres pays à Faible revenu (FR) avec 7,5 USD par habitant. Les pays à Revenu moyen inférieur et Revenu moyen supérieur (RMI-RMS) ont reçu des montants par habitant de l'ordre de 3 USD.

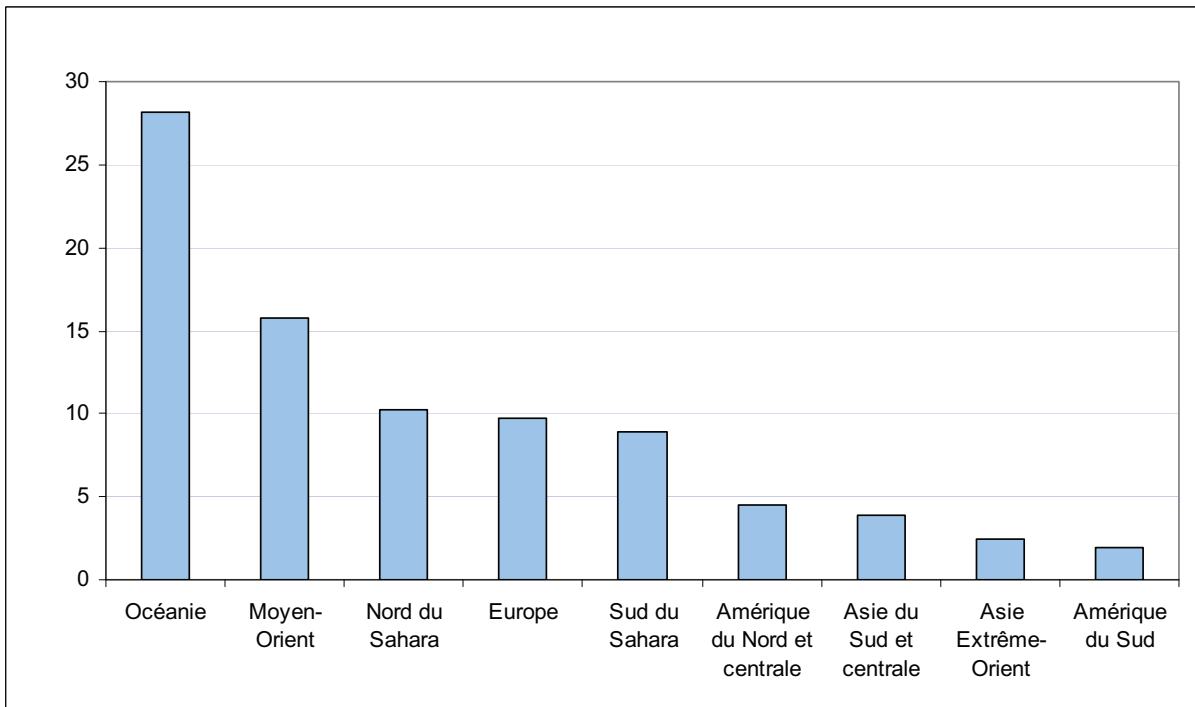
Graphique 16. Les 10 premiers bénéficiaires de l'AaC par habitant, en USD (constants 2008), valeurs moyennes 2003-2008



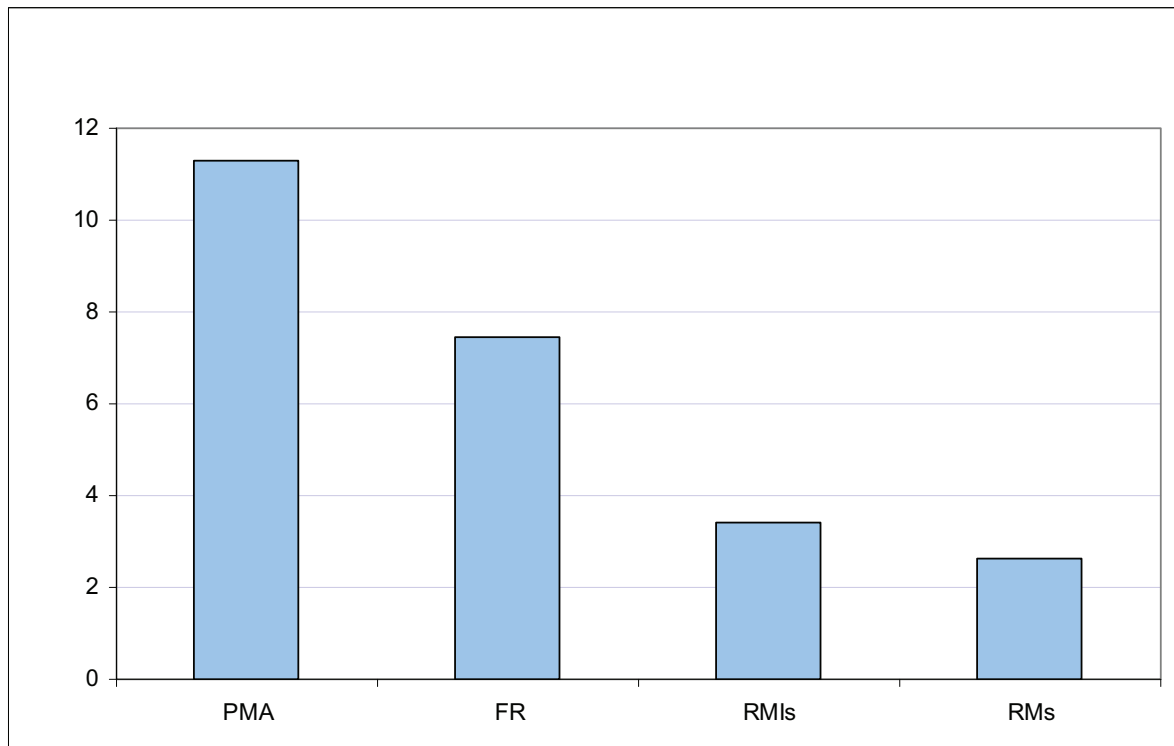
Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

¹⁵ La moyenne est calculée en utilisant la somme des engagements d'aide par région divisée par le nombre d'années durant cette période.

Graphique 17. Distribution de l'AaC par habitant, en USD (constants 2008), valeurs moyennes 2003-2008¹⁶
 17.a. Par région



17.b. Par groupes de revenu, en USD (constants 2008) par habitant



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

¹⁶ Les moyennes sont calculées sur la somme des engagements d'aide divisée par la population totale des régions.

Nous avons également croisé l'aide par habitant avec la catégorie des petites économies vulnérables (PEV) adoptée par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et qui regroupe les pays structurellement faibles, vulnérables et petits¹⁷. Comme on pouvait le deviner, en moyenne entre 2003 et 2008, les pays de cette catégorie ont reçu 3 fois plus d'AaC par habitant (12 USD) que les pays hors de cette catégorie (3,6 USD). Les États insulaires ont reçu un montant beaucoup plus important que les pays continentaux (64 dollars contre 15 dollars par habitant), du fait de leur faible population. Enfin, les pays enclavés ont reçu moins (17,5 dollars par habitant) que ceux qui ont accès à la mer (26 dollars par habitant).

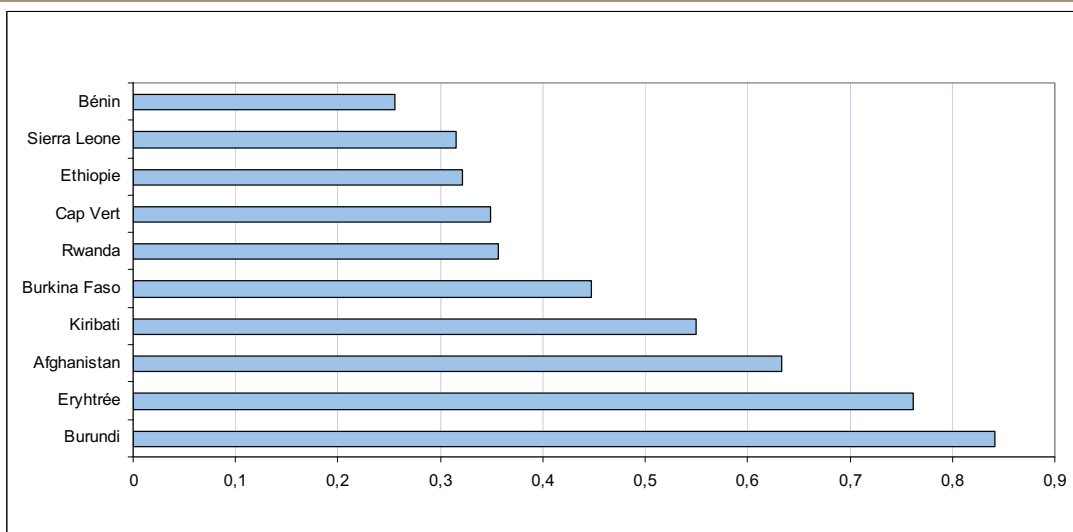
Aide au commerce par unité d'exportation :

Le classement des 10 premiers bénéficiaires selon le critère du montant total d'AaC divisé par la valeur des exportations est assez différent : 8 bénéficiaires sont des pays d'Afrique subsaharienne (graphique 18). Au cours de la période 2003-2008, la région d'Afrique subsaharienne a reçu en moyenne 2,3 cents d'aide au commerce par unité de valeur exportée, suivie par l'Asie du Sud et centrale qui présentait à peu près le même ratio. Ceci est considérablement plus élevé que d'autres régions qui atteignent moins de 1 cent d'AaC par unité de valeur exportée (graphique

19.a.). L'AaC par unité d'exportations de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud et centrale a peu varié au cours de la période 1995-2008 alors que la plupart des autres régions ont enregistré une tendance à la baisse. Dans le cas des pays d'Afrique subsaharienne, étant donné qu'ils ont bénéficié d'une aide au commerce croissante sur la période, la stabilité de l'AaC par unité d'exportations laisse penser que l'augmentation de la capacité d'exportation potentiellement induite par l'aide au commerce ne compense pas la diminution de la valeur des exportations dans un contexte de baisse des prix.

Enfin, en ce qui concerne la distribution de l'AaC par unité d'exportations selon les groupes de revenus, le graphique 19.b. indique que le groupe des PMA a reçu en moyenne 7 cents par dollar d'exportation entre 2003 et 2008, ce qui est nettement plus élevé que le ratio des autres groupes de revenu. C'est également le cas pour les petites économies vulnérables qui ont reçu 3 cents par dollar d'exportation (contre 0,4 cents pour les autres pays). Il est à noter que même si les catégories des PMA et des petites économies vulnérables ne sont pas reconnues par tous les donateurs, la répartition de l'aide au commerce semble favorable à ces pays. Les États insulaires ont reçu 1,4 cents par dollar d'exportation (contre 0,6 pour les pays continentaux) et les pays enclavés 4,4 cents par dollar exportés, contre 0,05 cent pour les pays ayant accès à la mer.

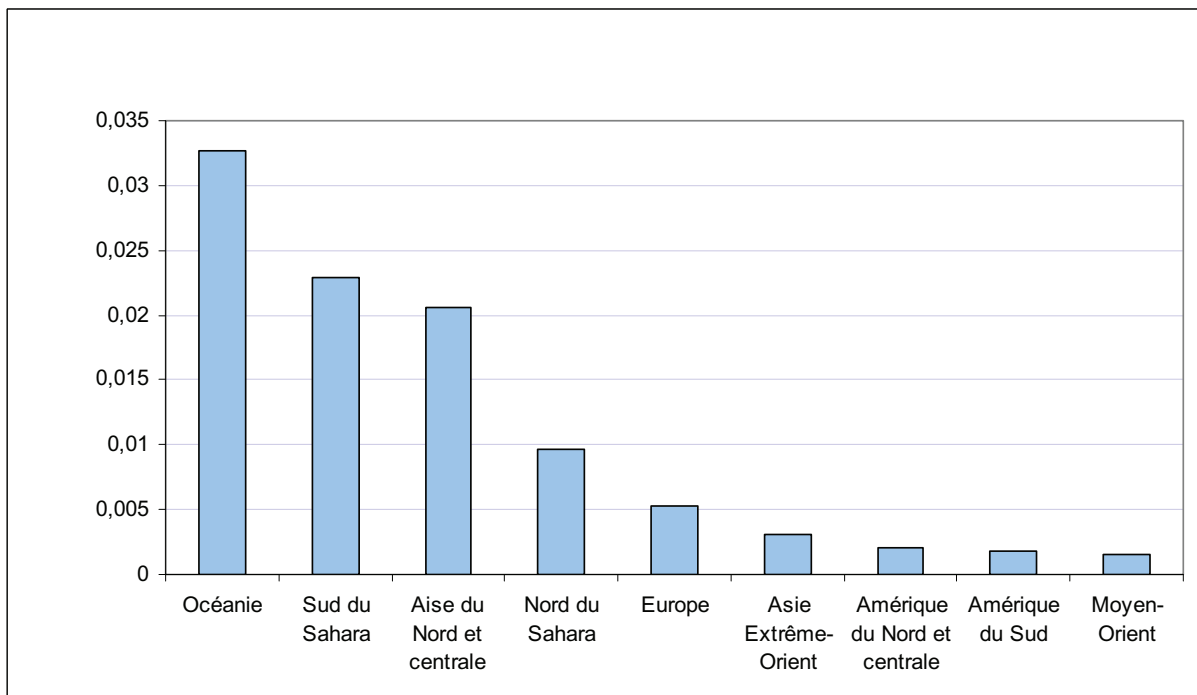
Graphique 18. Les 10 principaux bénéficiaires de l'aide au commerce par unité de valeur exportée, en USD (constants 2008) par habitant, valeurs moyennes 2003-2008



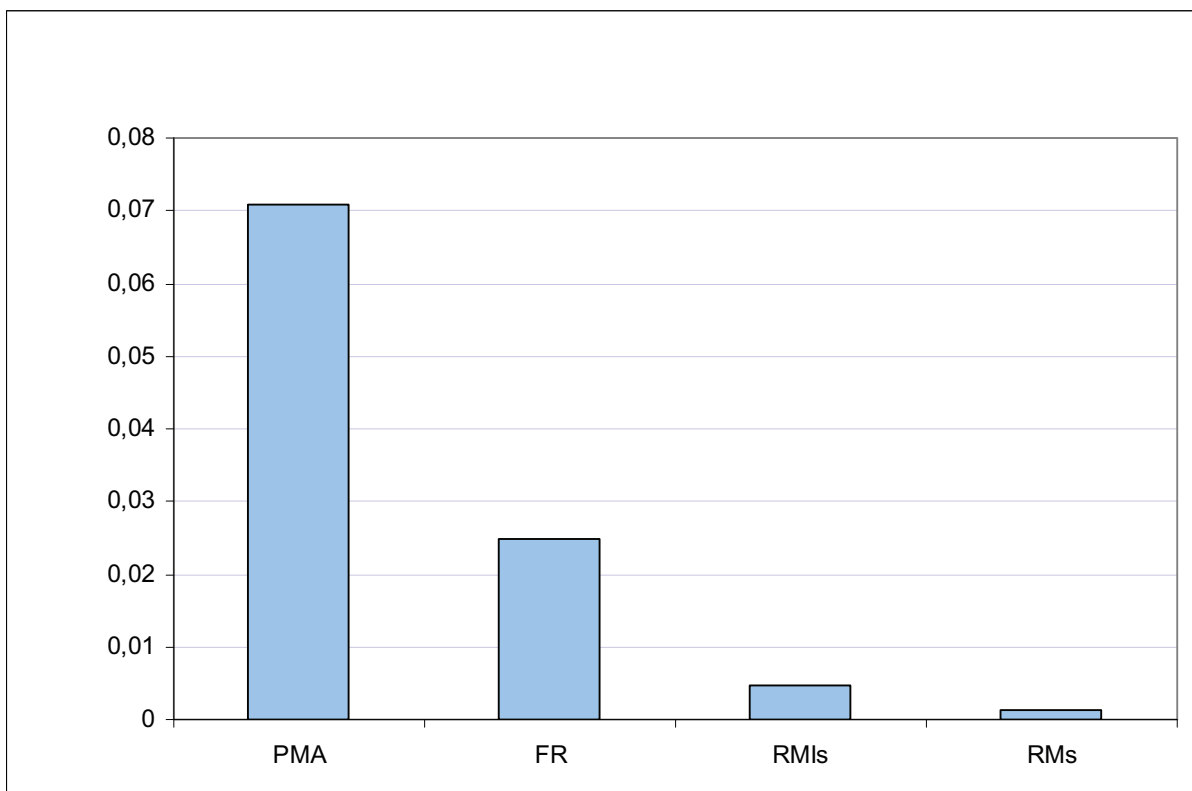
Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

¹⁷ Se référer à l'annexe 3 pour la liste des pays.

Graphique 19. AaC par unité de valeur exportée, en USD (constants 2008), valeurs moyennes 2003-2008
19.a. Par région



19.b. Par groupes de revenu, en USD (constants 2008) par dollar exporté



Source : Base SNPC de l'OCDE, 2010.

2. Evaluations empiriques de l'impact de l'aide au commerce sur les flux commerciaux : bilan de la littérature

La littérature traitant de la notion et de la définition de l'aide au commerce et de son efficacité potentielle est abondante¹⁸. En revanche, très peu d'études empiriques fournissent des évaluations d'impact de l'aide au commerce dans les pays bénéficiaires. Dans cette section, nous examinons d'abord les quelques études disponibles qui ont tenté de quantifier l'impact direct de l'aide au commerce sur les performances commerciales des pays bénéficiaires. Dans un deuxième temps, nous proposons une revue des études empiriques qui ne concernent pas directement l'aide au commerce, mais peuvent fournir des indications quant à la

question de l'efficacité de l'aide au commerce. Ce sont des études portant sur les coûts aux échanges et qui visent à quantifier l'impact négatif de diverses composantes de ces coûts sur le commerce. Puisque la réduction du coût aux échanges pour les pays en développement est l'un des principaux objectifs de l'aide au commerce, ces études peuvent fournir des informations sur les différents canaux par lesquels l'AaC peut aider les pays bénéficiaires à améliorer leurs performances commerciales et sur les canaux *via* lesquels l'AaC devrait être essentiellement fournie du point de vue de l'efficacité.

2.1 Evaluations quantitatives des effets de l'aide au commerce sur les échanges

Seule une poignée d'études vise à quantifier les effets de l'aide au commerce sur les flux commerciaux. Cali et Te Velde (2009) est l'étude la plus complète car elle considère les trois principales catégories d'aide au commerce et mesure leurs impacts respectifs sur les exportations des pays bénéficiaires. Deux autres études, à savoir Helble *et al.* (2009) et Lederman *et al.* (2010), mettent l'accent sur une seule catégorie de l'AaC voire sur un élément d'une catégorie, et évaluent leurs effets sur le commerce mondial pour la première étude, sur les exportations des pays bénéficiaires pour la seconde. Une autre étude (Gamberoni et Newfarmer, 2009) diffère des précédentes car elle ne porte pas sur l'impact de l'AaC mais sur l'identification des besoins en AaC des pays bénéficiaires potentiels. Puisque cette étude examine également le lien entre le commerce et l'aide au commerce, nous avons décidé de la considérer dans cette section. Cependant, il faut garder à l'esprit que cette dernière étude examine les performances commerciales de pays potentiellement bénéficiaires afin de détecter l'ampleur de leurs besoins en AaC alors que les autres

études quantitatives analysent l'impact de l'AaC sur les performances commerciales des pays actuellement bénéficiaires.

Cali et Te Velde (2009) évaluent l'impact des différents types d'aide au commerce sur les performances à l'exportation des pays bénéficiaires. Leurs résultats empiriques, issus de données transversales pour 120 pays en développement bénéficiaires, suggèrent que l'aide pour la « facilitation du commerce », qui comprend la simplification et l'harmonisation des procédures pour le commerce extérieur et un soutien aux services des douanes et aux réformes des taxes douanières, réduit le temps nécessaire pour exporter et les coûts d'exportation des pays bénéficiaires. En outre, en utilisant des données en panel, ils testent si les aides liées aux infrastructures et au renforcement des capacités productives ont un impact d'une part sur les

¹⁸ OCDE (2006), Gamberoni et Newfarmer (2009), Huchet-Bourdon *et al.* (2009), Hoekman et Wilson (2010) par exemple.

exportations totales et d'autre part sur les exportations sectorielles. Ils trouvent que l'aide aux infrastructures a un impact sur les exportations totales et sectorielles, tandis que l'aide au renforcement des capacités productives n'influence de manière significative que les exportations sectorielles.

Helble *et al.* (2009) constatent que l'aide pour la facilitation des échanges améliore les performances commerciales des pays bénéficiaires. Ils estiment, à l'aide d'un modèle de gravité, qu'une augmentation de un pour cent de l'aide à la facilitation du commerce pourrait entraîner une augmentation du commerce mondial d'environ 415 millions USD. De plus, l'impact de l'aide dans la catégorie « politiques et réglementations commerciales » semble plus important autant en termes de robustesse des résultats que d'ampleur, avec un impact particulièrement élevé sur les exportations du bénéficiaire. Cette catégorie d'aide présente aussi le plus important taux de retour, avec 697 millions USD de commerce supplémentaire pour chaque dollar d'aide investi.

Lederman *et al.* (2010) évaluent l'efficacité des agences de promotion des exportations (APE) sur les exportations. A noter que ces organismes sont pour la plupart financés par l'aide extérieure dans les pays en développement les plus pauvres. Ils constatent que ces institutions ont, en moyenne, un impact positif et significatif sur les exportations, mais avec des effets hétérogènes selon les régions, l'Afrique étant particulièrement en retard. Les auteurs notent également que les APE aux mains du secteur privé bénéficiant d'importants financements publics sont les plus performants. Brenton et von Euxkull (2009) constatent aussi que l'assistance technique pour l'exportation ciblée sur certains produits spécifiques augmente, en moyenne, les performances à l'exportation. Néanmoins, en utilisant une méthode de différences, ils concluent que cette augmentation n'est pas entièrement attribuable au programme de développement des exportations, et que les ressources des fonds devraient être plus ciblées sur les secteurs en retard.

Enfin, l'étude de Gamberoni et Newfarmer (2009) vise à détecter les pays qui sont les moins performants en termes

de commerce et qui reçoivent moins d'aide au commerce que leurs besoins et demande potentiels. Les auteurs ont construit un indicateur de performance commerciale qui est assimilé pour chaque pays en développement à sa demande potentielle d'aide au commerce. Cet indicateur inclut les variables de commerce et les contraintes en termes de capacités internes liées aux institutions, aux infrastructures et à la politique commerciale. Enfin, pour identifier les pays qui reçoivent moins d'aide au commerce que souhaité, ils introduisent cet indicateur de performance commerciale comme variable explicative d'une équation explicitant l'aide au commerce divisée par le PIB du bénéficiaire et contrôlant le niveau de développement et l'efficacité potentielle de l'aide. Ce travail souligne la nécessité d'augmenter l'aide aux pays qui n'en reçoivent pas assez et peut servir de base pour suivre les performances commerciales des bénéficiaires. Néanmoins, il ne répond pas à la question clé de l'efficacité de ces flux d'aide en termes de résultats commerciaux.

Les études présentées précédemment, à l'exception de la dernière, fournissent des preuves empiriques que l'AaC (ou tout du moins certaines de ses catégories) a des effets positifs sur les performances à l'exportation des pays bénéficiaires. Toutefois, elles ne donnent pas beaucoup d'informations sur les mécanismes et les canaux par lesquels l'AaC favorise les exportations des pays bénéficiaires. Elles ne fournissent pas non plus une réflexion sur l'efficacité de l'AaC et de ses différentes catégories. En effet, à notre connaissance, il n'existe pas d'étude couvrant toute la chaîne des liens entre l'AaC et les déterminants des échanges et entre ces déterminants et les flux commerciaux. Ce type d'approche a récemment été amorcée par Vijil et Wagner (2010) qui mettent l'accent sur deux facteurs déterminants du commerce : la quantité et la qualité des infrastructures d'une part, la qualité des institutions d'autre part. Cet article propose une approche en deux étapes, où les principaux déterminants des flux commerciaux entre les pays considérés sont examinés dans un premier temps, tandis que l'impact de l'aide au commerce sur la quantité et la qualité des infrastructures et sur la qualité des institutions, dans les pays bénéficiaires, est quantifié dans un second temps. En utilisant les résultats des deux étapes, il est alors possible d'évaluer l'impact de l'aide au commerce sur les flux commerciaux des pays bénéficiaires.

Fort heureusement, il existe de nombreuses études empiriques sur la première étape de l'approche décrite *supra*. Ces études ne traitent pas de l'AaC, mais elles visent à la modélisation des flux commerciaux entre les pays et, à cette fin, elles analysent les principaux déterminants de ces flux. Leurs résultats empiriques donnent un aperçu des principaux canaux par lesquels l'AaC pourrait influencer le commerce des pays bénéficiaires. Ils permettent également de déterminer quels sont les canaux que l'AaC devrait cibler en priorité pour être plus efficace. Un facteur déterminant des flux d'échanges, qui est aussi une cible importante de l'AaC, est ce que l'on nomme dans la littérature les « coûts au commerce » ou « coûts aux échanges ». Tels que définis par Abe et Wilson (2009) par

exemple, les coûts aux échanges regroupent tous les coûts qui augmentent le prix des marchandises échangées tout au long de la chaîne depuis la livraison par les exportateurs (ou producteurs) dans les pays exportateurs jusqu'aux importateurs (ou aux consommateurs finaux) dans les pays importateurs. Les coûts au commerce dépendent par conséquent de nombreux facteurs, tels que les conditions de transport et de stockage, la logistique, le fonctionnement des institutions, le fonctionnement et la complexité de l'administration, la structure du marché, etc. et sont différents selon les pays. La littérature existante propose ainsi des résultats empiriques sur l'ampleur de l'impact négatif de différents éléments des coûts au commerce sur les flux commerciaux.

2.2 Aperçu de la littérature sur les coûts aux échanges

Les mesures pour la facilitation du commerce, qui peuvent être assimilées à une amélioration des infrastructures et des institutions commerciales, en facilitant la mise aux normes et la recherche de débouchés pour les produits exportés, cherchent d'une certaine manière à réduire les coûts au commerce. Elles ont été largement analysées et leurs effets ont été étudiés empiriquement en utilisant trois approches différentes : les modèles d'équilibre général calculable (EGC) qui quantifient les effets sur le revenu et le bien-être, les modèles de gravité qui se concentrent sur les effets en termes de commerce bilatéral, et les études de cas dans certains pays.

L'approche EGC estime généralement que les mesures de facilitation du commerce améliorent la productivité du secteur des transports ou réduisent les coûts au commerce. Appliquant cette démarche, l'OCDE (2003) estime que les pays en développement seront les principaux bénéficiaires de ces mesures de facilitation du commerce, en raison de l'inefficacité de leurs procédures aux frontières, de l'importance relative de l'agro-alimentaire dans leurs échanges et de la part relativement importante des entreprises de taille moyenne et petite dans le secteur du commerce de ces pays. Néanmoins, comme Helble *et al.* (2009) le soulignent, ces résultats sont sensibles aux hypothèses retenues quant à l'impact des mesures de facilitation du commerce sur la productivité du transport ou en termes de réduction des

coûts au commerce, hypothèses qui font partie intégrante du scénario simulé. En effet, il y a très peu de données observées disponibles pour calibrer ces impacts si bien que les fondements empiriques des hypothèses posées sont très faibles. En outre, même si ces études estiment qu'il y a des gains potentiels à la mise en œuvre de mesures de facilitation du commerce, elles n'identifient pas les canaux au travers desquels de telles mesures affectent la productivité du transport ou les coûts au commerce.

L'approche par le modèle de gravité permet d'estimer l'impact des mesures de facilitation du commerce sur les flux commerciaux bilatéraux. Parmi les principaux exemples, Wilson *et al.* (2003, 2005) considèrent l'impact des mesures de facilitation du commerce en termes d'accroissement de l'efficacité des ports, d'amélioration de l'environnement douanier et d'augmentation de l'usage du commerce électronique, pour les pays membres de la coopération économique pour l'Asie et le Pacifique d'une part, et pour un échantillon plus large de 75 pays, d'autre part. Ils constatent que les mesures de facilitation, y compris les mesures unilatérales, augmentent significativement aussi bien les importations que les exportations. En outre, Hoekman et Nicita (2008) estiment qu'une baisse de 10 % du coût domestique d'exportation entraînerait une augmentation de 4,7 % des exportations.

Enfin, les études de cas par pays permettent une analyse plus approfondie des programmes de facilitation du commerce. Ces analyses présentent généralement le contexte de la réforme, décrivent avec précision comment les mesures ont été mises en oeuvre sur le terrain, les obstacles que ces programmes ont rencontrés et cherché à surmonter, les approches que les pays ont adoptées pour y remédier, et leurs résultats. Sur les coûts de mise en oeuvre, Duval (2006) présente les résultats d'une enquête sur douze mesures de facilitation du commerce. Dans cette étude, les experts estiment que les avantages à long terme dépassent largement la perception de coûts de mise en oeuvre.

Une part croissante de la littérature empirique considère que les coûts induits par les contraintes internes ont des effets négatifs sur les échanges entre pays comparables, ou même que ces coûts sont plus élevés que les obstacles tarifaires. En utilisant un modèle de gravité, Anderson et van Wincoop (2004) constatent que les coûts de transport, d'information et des mesures de sécurité dans les pays industrialisés ont des effets négatifs sur les flux commerciaux équivalents à un droit de douane de 30 %. Ce droit de douane équivalent est encore plus élevé pour les pays

en développement. Abe et Wilson (2009) constatent également que les mesures de facilitation du commerce, ciblées sur la décongestion des ports, pourraient aboutir à des effets équivalents à une réduction tarifaire uniforme générale. Prenant en compte les marges préférentielles relatives des pays en développement, Hoekman et Nicita (2008, 2010) estiment qu'une amélioration des performances logistiques et des mesures de facilitation du commerce (couvrant l'efficacité des ports, l'environnement douanier, l'environnement réglementaire et les infrastructures du secteur des services) sont susceptibles d'améliorer les performances commerciales des pays en développement de manière plus importante qu'une libéralisation accrue des marchés. En utilisant les mêmes coûts au commerce d'origine intérieure, Portugal-Perez et Wilson (2008) aboutissent à des résultats analogues pour les exportateurs africains. Puisque les négociations sur les réductions tarifaires piétinent dans le cycle de Doha à l'OMC, les résultats de ces études suggèrent par conséquent de mettre l'accent sur la réduction des coûts au commerce d'origine domestique comme une alternative, en termes de politique de développement, à l'ouverture des marchés pour les pays en développement (Ikenson, 2008 ; Hoekman et Nicita, 2010).

2.3 Un accent sur certains éléments des coûts aux échanges

Les coûts au commerce peuvent être classés en deux grandes catégories : les barrières "naturelles" comme les institutions, les infrastructures et les coûts de production, qui sont principalement d'origine intérieure, et les obstacles de la politique commerciale (Grether et de Melo, 2000 ; Anderson et van Wincoop, 2004 ; Gamberoni et Newfarmer, 2009). En utilisant un modèle de gravité, Gamberoni et Newfarmer (2009) trouvent que toutes ces catégories sont importantes pour expliquer aussi bien le niveau des exportations des pays en développement que la probabilité d'exporter de ces pays. Avec la même méthodologie, François et Manchin (2007) obtiennent des résultats similaires et soulignent que le commerce Nord-Sud est plus affecté par le manque d'infrastructures et la mauvaise qualité des institutions que par les barrières tarifaires. Djankov *et al.* (2006) concluent également que les délais d'exporta-

tion, qui sont liés aux infrastructures et aux institutions, constituent un obstacle important, encore plus prégnant pour les exportations de denrées périssables des pays en développement. En outre, cette dernière étude souligne que les charges pesant sur le commerce s'expliquent pour 75 % par la faiblesse des dispositifs institutionnels et pour 25 % par la faiblesse des infrastructures physiques.

a/ Les coûts au commerce liés au manque d'infrastructures

Les résultats théoriques et empiriques suggèrent que la quantité et la qualité des infrastructures, ainsi que les investissements en la matière impactent de manière importante les exportations (Bougheas *et al.*, 1999 ; Lima et Venables, 2001 ; Brun *et al.*, 2005 ; Adam et Bevan,

2006). En introduisant les valeurs moyennes de la densité du réseau routier, du réseau des routes goudronnées, du réseau ferroviaire et le nombre de lignes téléphoniques par personne dans un modèle de gravité, Limao et Venables (2001) constatent que le niveau des infrastructures est l'un des principaux déterminants des coûts du transport et explique environ pour moitié la faiblesse des performances à l'exportation des pays d'Afrique sub-saharienne. En utilisant une méthodologie similaire sur trois sous-échantillons de taille égale sélectionnés en fonction du revenu par habitant, Brun *et al.* (2005) concluent que le manque d'infrastructures entrave plus fortement le commerce bilatéral entre les pays à faible revenu et leurs exportations vers le Nord.

Il existe également des preuves empiriques de l'impact de certains types d'infrastructures sur les exportations. Freund et Weinhold (2004) constatent qu'une augmentation de 10 % du nombre d'hébergeurs de sites internet d'un pays peut être liée à une hausse de ses exportations d'environ 0,2 %. François et Manchin (2007) estiment que, en termes de performances commerciales, les transports sont des infrastructures plus pertinentes pour les pays à faible revenu, mais que lorsque le revenu par habitant augmente, les infrastructures de communication deviennent plus importantes.

De plus, l'infrastructure immatérielle, à savoir l'efficacité des infrastructures de service et leur régulation, est également essentielle en raison du niveau élevé des coûts des services appliqués à chaque étape d'une chaîne logistique non-concurrentielle. En effet, un nombre croissant d'études suggère que les coûts de transport sont endogènes à la fois aux caractéristiques des biens échangés et au marché ou à la structure organisationnelle de l'industrie qui fournit le service de transport (Hummels *et al.*, 2009 ; Sequeira et Djankov, 2009). Ces résultats indiquent que le problème des barrières au commerce doit être traité via des actions politiques concertées, et que l'assistance technique pour améliorer la logistique et lutter contre la corruption peut jouer un rôle dans ce processus (Hoekman et Nicita, 2008 ; Portugal-Perez et Wilson, 2008 ; Anderson et Marcouiller, 2002).

b / Les coûts au commerce liés à la faiblesse des institutions

Les résultats concernant l'effet des barrières commerciales, liés à la faiblesse des institutions, sur les exportations sont moins clairs que pour les infrastructures. A titre d'exemple, en utilisant un indice de la qualité des institutions dans un modèle de gravité, François et Manchin (2007) trouvent des effets ambigus sur les exportations. De même, en contrôlant les indicateurs d'accès aux marchés étrangers et les caractéristiques géographiques, l'indice de protection des droits de propriété et des risques d'expropriation de Redding et Venables (2004) n'apparaît pas comme étant un facteur déterminant de la performance à l'exportation.

Cette ambiguïté peut s'expliquer par la difficulté de mesurer les coûts institutionnels exclusivement liés à des activités commerciales. A cet égard, quelques articles ont tenté de se concentrer sur des données plus précises. Par exemple, Sequeira et Djankov (2009) estiment qu'en Afrique australe, la corruption dans les institutions portuaires augmente le coût total d'expédition d'un conteneur standard de 20 pieds (13 mètres) de 14 %. Anderson et Marcouiller (2002) montrent également que l'insécurité associée à la fois aux problèmes de respect des contrats et de transparence diminue le volume des échanges internationaux de manière significative.

Enfin, les négociations des accords bilatéraux et multilatéraux par les pays en développement pourraient également être considérées comme un coût au commerce influencé par leurs capacités institutionnelles. Ainsi, les négociations sur les règles d'origine par exemple, sont très complexes avec des conséquences importantes sur les performances à l'exportation des pays membres des accords (Cadot *et al.*, 2008 ; Carrère et de Melo, 2004). Comme nous le développerons plus avant, l'augmentation de la participation des pays en développement dans les organisations internationales de normalisation semble pertinente pour renforcer leurs capacités institutionnelles pour ces barrières non tarifaires (Disdier *et al.*, 2008).

c / Les coûts au commerce liés aux coûts de production

Considérant que, lorsqu'elles sont obligatoires, les règles d'origine (RO) peuvent augmenter les coûts de production du bien qui y répond, de telles règles peuvent être considérées comme des coûts au commerce (Carrère et de Melo, 2004 ; Cadot *et al.*, 2006 et 2008). En effet, la lourdeur des procédures administratives pour la reconnaissance du caractère originaire, ou encore le choix d'intrants ou de procédés techniques inefficaces peuvent nuire à la compétitivité des entreprises exportatrices et limiter leur recours aux régimes préférentiels. Carrère et de Melo (2004) constatent que pour les exportations mexicaines effectuées dans le cadre de l'ALENA, 42 % des coûts de mise en conformité des RO en 2001 étaient liés à des coûts administratifs. Même si la meilleure action politique serait d'aller vers une simplification des règles d'origine (Cadot *et al.* 2008), l'aide au commerce peut faire baisser ce coût administratif en renforçant les capacités institutionnelles des douanes, et en facilitant le processus d'apprentissage et la diffusion d'informations sur les exigences à respecter pour l'exportation dans le cadre des régimes préférentiels.

De plus, la théorie suggère que le respect des normes étrangères et des réglementations techniques peut être assimilé à un coût au commerce qui se traduit par un coût fixe et affecte de fait les coûts marginaux de production des entreprises¹⁹ (Czubala *et al.*, 2009). Leurs effets nets sur le commerce sont ambigus puisque les normes peuvent également être considérées comme des informations (sur les marchés et les préférences des consommateurs) qui réduisent les coûts d'adaptation. Néanmoins, les résultats empiriques soulignent que ces coûts ont tendance à réduire le rendement à l'exportation des entreprises des pays en développement, en raison de leur incapacité à faire face aux exigences techniques associées et à la paperasserie, notamment pour les petites et moyennes entreprises et le commerce de biens de masse tels que les produits agricoles (Moenius 2004 et 2006 ; Wilson *et al.*, 2006 ; Disdier *et al.*, 2008 ; Czubala *et al.*, 2009).

En utilisant des données d'enquêtes sur 617 entreprises dans 17 pays en développement, Wilson *et al.* (2006)

constatent que les procédures d'échantillonnage et la longueur des procédures d'inspection imposées par les importateurs industrialisés réduisent les exportations des entreprises de 9 % et 3 % respectivement. De plus, les normes réduisent de 7 % la probabilité pour ces entreprises d'exporter vers plus de trois marchés. Enfin, une étude sur les textiles et les vêtements exportés par les pays africains vers l'Union européenne indique qu'un manque d'harmonisation des normes au niveau international entraîne une réduction aussi bien des volumes que de la probabilité d'exporter (Czubala *et al.*, 2009).

En outre, les normes sanitaires et phytosanitaires (S&PS) sont particulièrement importantes pour les pays en développement, compte tenu de la part des produits agricoles dans leurs exportations vers les marchés de l'OCDE (Otsuki *et al.*, 2001 ; Disdier *et al.*, 2008.). Dans un modèle de gravité, Disdier *et al.* (2008) estiment que ces normes réduisent les exportations agricoles du Sud vers le Nord de façon significative, mais pas le commerce Nord-Nord, reflétant le fait que les mesures S&PS impactent le commerce en raison de l'incapacité des pays en développement à satisfaire aux normes. Otsuki *et al.* (2001) constatent que le renforcement de 1 % des normes européennes sur l'aflatoxine réduit les exportations africaines d'arachide de 1,3 %. Ces résultats suggèrent de fait que les programmes ou projets visant à aider les pays en développement à se mettre aux normes internationales peuvent induire une croissance importante de leurs performances commerciales.

Cette revue de la littérature montre donc clairement la nécessité, dans une optique de performance commerciale, de faciliter l'échange d'informations entre les pays importateurs et exportateurs sur les normes et réglementations techniques requises à l'entrée sur les marchés. Elle suggère également que le maintien de normes exigeantes requière de financer les systèmes administratifs, des procédures d'inspection modernes et basées sur des technologies de pointe, les infrastructures de contrôle de la qualité ainsi que les techniques de production (Otsuki *et al.*, 2001). Enfin, compte tenu de la

¹⁹ La base de données de la Banque mondiale sur les barrières non-tarifaires au commerce indique que les coûts d'investissement pour répondre aux exigences techniques représentent en moyenne 7,65 % des ventes des entreprises d'Afrique subsaharienne avec un maximum pouvant atteindre 124 % (Wilson *et al.*, 2009).

2. Evaluations empiriques de l'impact de l'aide au commerce sur les flux commerciaux : bilan de la littérature

contrainte de crédit dans les pays en développement, les coûts fixes induits par l'adaptation de la production aux normes doivent également être financés (Czubala *et al.*, 2009). Ces obstacles peuvent être pour partie levés par l'aide

au commerce appuyant des agences de promotion des exportations, des politiques commerciales et des réglementations, des infrastructures liées au financement du commerce et les crédits pour les exportateurs.

Conclusion

L'aide au commerce (AaC) est officiellement née suite à la 6^e conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005. Elle est de plus en plus considérée comme un nouvel outil de développement potentiellement intéressant pour aider les pays en développement à tirer profit des accords de l'OMC et à accroître leur commerce.

L'objectif de ce document était de contribuer à clarifier la question de l'AaC en fournissant une image aussi complète que possible de ce que l'on sait actuellement sur l'aide au commerce.

En premier lieu, les caractéristiques les plus frappantes du panorama statistique proposé des flux d'aide au commerce sont les suivantes. Tout d'abord, les montants alloués à l'AaC ont fortement augmenté depuis 2005, mais la part de l'APD consacrée à l'AaC a diminué depuis 1995 passant de 49 % à 37 %. Deuxièmement, au sein de l'AaC, la majeure partie est consacrée à la catégorie des infrastructures, suivie par la catégorie du renforcement des capacités de production, et, avec un poids croissant depuis 2001, de la catégorie des politiques et réglementations commerciales. Troisièmement, quatre donateurs ont donné 65 % du volume de l'aide au commerce en 2008, alors que douze bénéficiaires partagent près de 47 % du montant total alloué.

De manière intéressante, sur la base du classement selon les montants totaux reçus, l'Asie et l'Afrique subsaharienne sont les principales régions bénéficiaires d'AaC. Et si l'on classe les pays selon leur revenu national brut, le groupe des pays les moins avancés est le premier bénéficiaire aussi bien pour l'AaC par habitant que pour l'AaC par unité d'exportation. Enfin, compte tenu des liens étroits entre les secteurs économiques et sociaux, il est souvent difficile de distinguer la part de l'aide qui touche exclusivement le commerce extérieur de la partie qui bénéficie à d'autres secteurs économiques ou sociaux.

Le deuxième enseignement général qui se dégage de ce document est que très peu de travaux empiriques fournissent des évaluations d'impacts de l'aide au commerce sur le commerce des pays bénéficiaires. Certains articles traitant d'éléments particuliers des coûts au commerce offrent néanmoins des résultats intéressants. De nouvelles recherches seront consacrées aux différents canaux par lesquels l'aide au commerce pourrait aider les pays bénéficiaires à améliorer leurs performances commerciales. Cette connaissance pourrait aider les donateurs à mieux répartir l'aide au commerce afin de gagner en efficacité.

Bibliographie

- ABE, K. et J.S. WILSON (2009) "Investing in Port Infrastructure to Lower Trade Costs in East Asia" *Policy Research Working Paper Series*, The World Bank.
- ADAM, C.S. et D.L. BEVAN (2006) "Aid and the Supply Side: Public Investment, Export Performance, and Dutch Disease in Low-Income Countries" *World Bank Economic Review*, 20(2), pp. 261-90.
- ANDERSON, J.E. et D. MARCOUILLER (2002), "Insecurity and the Pattern of Trade: An Empirical Investigation" *Review of Economics and Statistics*, 84(2), pp. 342-52.
- ANDERSON, J.E. et E. VAN WINCOOP (2004), "Trade Costs". *Journal of Economic Literature*, 42(3), pp. 691-751.
- BOUGHEAS, S., P.O. DEMETRIADES et E.L.W. MORGENROTH (1999), "Infrastructure, Transport Costs and Trade." *Journal of International Economics*, vol. 47(1), pp. 169-189
- BRENTON, P. et E VON UEXKULL. (2009), "Product Specific Technical Assistance for Exports - Has It Been Effective?" *Journal of International Trade and Economic Development*, 18(2), pp. 235-54.
- BRUN, J.F., C. CARRERE, P. GUILLAUMONT et J. DE MELO (2005), "Has Distance Died? Evidence from a Panel Gravity Model" *World Bank Economic Review*, 19(1), pp. 99-120.
- CADOT, O., C. DJIOFACK et J. DE MELO (2008), « Préférences commerciales et règles d'origine : conséquences des APE pour L'Afrique de l'Ouest et centrale » *Document de Travail n° 65*. Agence Française de Développement.
- CADOT, O., A. ESTEVADEORDAL, A. SUWA-EISENMANN et T. VERDIER (2006) eds, *The Origins of Goods Rules of Origins in Regional Trade Agreements*, Oxford University Press.
- CALI, M. et D.W. TE VELDE (2009), "Does Aid for Trade Really Improve Trade Performance?" London: Overseas Development Institute.
- CARRÈRE, C. et J. DE MELO (2004), "Are Different Rules of Origins Equally Costly? Estimates from Nafta" in Cadot, O. *et al.* (2006) eds *The Origins of Goods Rules of Origins in Regional Trade Agreements*, chap. 7, pp.191-212, Oxford University Press.
- CLING, J.P. (2006), « Commerce, croissance, pauvreté et inégalités dans les PED : une revue de la littérature », *Document de travail*, DIAL.

- CZUBALA, W., B. SHEPHERD et J.S. WILSON (2009), "Help or Hindrance? The Impact of Harmonised Standards on African Exports" *Journal of African Economies*, 18(5), pp. 711-44.
- DISDIER, A.C., L. FONTAGNE et M. MIMOUNI (2008), "The Impact of Regulations on Agricultural Trade: Evidence from the Sps and Tbt Agreements". *American Journal of Agricultural Economics*, 90(2), pp. 336-50.
- DJANKOV, S., C. FREUND et C.S. PHAM (2006), "Trading on Time", *Policy Research Working Paper Series*, The World Bank.
- DUVAL, Y. (2006), "Costs and Benefits of Implementing Trade Facilitations Measures under Negotiations at the Wto: An Exploratory Survey", *Working Paper Series*, Asian-Pacific Research and Training Network on Trade.
- FRANÇOIS, J. et M. MANCHIN (2007), "Institutions, Infrastructure and Trade", *CEPR Discussion Papers* 6068.
- FREUND, C.L. et D. WEINHOLD, (2004), "The Effect of the Internet on International Trade", *Journal of International Economics*, 62(1), pp. 171-189.
- GAMBERONI E. et R. NEWFARMER (2009), "Aid for trade: matching potential demand and supply", *Policy Research Working Paper Series*, The World Bank.
- GRETHER, J.M. et J. DE MELO (2000), *Commerce international - Théories et applications*, De Boeck Université.
- HELBLE, M., C. MANN et J.S. WILSON (2009), "Aid for Trade Facilitation", *Policy Research Working Paper Series*, The World Bank.
- HOEKMAN, B. et A. NICITA (2008), "Trade Policy, Trade Costs, and Developing Country Trade", *Policy Research Working Paper Series*, The World Bank.
- HOEKMAN, B. et A. NICITA (2010), "Assessing the Doha Round: Market Access, Transactions Costs and Aid for Trade Facilitation", *Journal of International Trade & Economic Development*, 19(1), pp. 65-79.
- HOEKMAN, B. et J.S. WILSON (2010), "Aid for Trade: Building on Progress Today for Tomorrow's Future", *Policy Research Working Paper Series*, The World Bank.
- HUCHET-BOURDON, M., A. LIPCHITZ et A. ROUSSON (2009), "Aid for Trade in Developing countries: Complex Linkages for Real Effectiveness", *African Development Review*, vol. 21 (2), pp. 243-290.
- HUMMELS, D., V. LUGOVSKY et A. Skiba (2009), "The Trade Reducing Effects of Market Power in International Shipping", *Journal of Development Economics*, 89(1), pp. 84-97.
- IKENSON, D. (2008), "While Doha Sleeps Securing Economic Growth Through Trade Facilitation", *Trade Policy Analysis*, Center for Trade Policy Studies.
- LEDERMAN, D., M. OLARREAGA, et L. PAYTON (2010), "Export Promotion Agencies: Do They Work?", *Journal of Development Economics*, 91(2), pp. 257-65.

- LIMAO, N. et A.J. VENABLES (2001), "Infrastructure, Geographical Disadvantage, Transport Costs, and Trade", *World Bank Economic Review*, 15(3), pp. 451-79.
- MOENIUS, J. (2004), "Information Versus Product Adaptation: The Role of Standards in Trade", Northwestern University.
- MOENIUS, J. (2006), "The Good the Bad and the Ambiguous: Standards and Trade in Agricultural Products", *Food regulation and Trade: Institutional Framework, Concepts of Analysis and Empirical Evidence*. Bonn, Germany.
- OCDE (2003), "Quantitative Assessment of the Benefits of Trade Facilitation", Organisation de coopération et de développement économique, Paris.
- OCDE (2005), "The Paris Declaration on Aid Effectiveness and the Accra Agenda for Action", Organisation de coopération et de développement économique, Paris.
- OCDE (2006), « L'aide au commerce : comment la rendre efficace ? », Organisation de coopération et de développement économique, Paris.
- OCDE (2009), "Aid for Trade at a Glance 2009", Organisation de coopération et de développement économique, Paris.
- OTSUKI, T., J.S. WILSON, et M. SEWADEH, (2001) "Saving Two in a Billion: Quantifying the Trade Effect of European Food Safety Standards on African Exports", *Food Policy*, 26(5), pp. 495-514.
- PORTUGAL-PEREZ, A. et J.S. WILSON (2008), "Trade Costs in Africa: Barriers and Opportunities for Reform", *Policy Research Working Paper Series*, The World Bank.
- REDDING, S. et A.J. VENABLES (2004), "Geography and Export Performance: External Market Access and Internal Supply Capacity", in BALDWIN R.E. and L.A. WINTERS, *Challenges to Globalization: Analyzing the Economics*, 95-130.
- SEQUEIRA, S. et S. DJANKOV (2009), "On the Waterfront: An Empirical Study of Corruptions in Ports", mimeo, Harvard University.
- Vijil, M. et Wagner, L. (2010), "Does Aid for Trade Enhance Export Performance? Investigating on the Infrastructure Channel", Working Paper UMR SMART, INRA.
- WILSON, J.S., M.X. CHEN, et T. OTSUKI (2006), "Do Standards Matter for Export Success?". *Policy Research Working Paper Series*, The World Bank.
- WILSON, J.S., C.L. MANN, et T. OTSUKI (2003), "Trade Facilitation and Economic Development: A New Approach to Quantifying the Impact", *World Bank Economic Review*, 17(3), pp. 367-39.
- WILSON, J.S., C.L. MANN, et T. OTSUKI (2005), "Assessing the Benefits of Trade Facilitation: A Global Perspective", *World Economy*, 28(6), pp. 841-81.
- WINTERS, A., N. MCCULLOCH et A. MCKAY (2004), "Trade Liberalization and Poverty: The Evidence So Far", *Journal of Economic Literature*, 42(1), pp. 72-115.

Annexe 1. Petit glossaire

Engagement : d'après la définition de la base de données SNPC, un engagement est « une obligation contraignante et écrite d'un gouvernement ou d'une agence officielle, s'appuyant sur l'appropriation ou la disponibilité des fonds nécessaires, pour fournir des ressources d'un montant déterminé et selon des modalités de financements, des conditions et des objectifs spécifiques au profit d'un pays bénéficiaire ».

Décaissement : la base SNPC donne la définition suivante : « un décaissement est la mise à disposition d'un pays ou d'un organisme bénéficiaire de ressources ou, dans le cas de dépenses internes liées au développement, des dépenses des fonds par le secteur public ».

Aide publique au développement (APD) : ce sont les flux vers les pays en développement appartenant à la liste des bénéficiaires de l'aide du CAD et vers les institutions multilatérales de développement. Ces flux doivent satisfaire deux conditions pour être considérés comme de l'APD, à savoir :

- ils doivent être fournis par des organismes officiels (y compris les gouvernements nationaux et locaux) ou par leurs agences d'exécution ;

- chaque transaction doit avoir :

- i) pour objectif principal de promouvoir le développement économique et social des pays en développement et,
- ii) un caractère concessionnel : s'il s'agit d'un prêt, il faut un élément-don d'au moins 25 % (calculé à un taux d'actualisation de 10 %).

Au-delà des flux financiers, l'aide comprend également la coopération technique.

Les pays de cette liste ont un PIB par habitant inférieur à 10 065 USD en prix constant 2004 (sauf ceux qui sont membres du G8 ou de l'Union européenne).

Secteur de l'aide : certaines contributions ne peuvent être allouées à des secteurs particuliers et sont présentées comme des aides non ventilables par secteur. Ce sont par exemple les aides visant un objectif général de développement, telles que l'aide allouée à l'allègement de la dette, l'aide humanitaire ou les opérations réalisées dans le pays donateur. Compte tenu de cette définition, nous éliminons dans notre analyse de l'APD tous les flux référencés dans les catégories supérieures à 41009 de la base SNPC.

Annexe 2. Correspondance des données sur l'aide au commerce de la base de données SNPC avec la définition de l'aide au commerce par le groupe de travail de l'OMC

Le SNPC est une base de données construite par l'OCDE qui suit l'aide publique au développement officielle et les autres flux officiels accordés aux pays en développement. Cette base de données, qui a été reconnue comme la meilleure source disponible pour l'analyse des aides, y compris pour l'aide au commerce, a été approuvée par les membres du Comité d'aide au développement (CAD).

En 2006, le groupe de travail de l'OMC sur l'aide au commerce a proposé une définition de l'aide au commerce comprenant cinq catégories : l'assistance technique aux

politiques et réglementations commerciales, les infrastructures liées au commerce, le renforcement des capacités de production (qui comprend le développement du commerce), les ajustements liés au commerce, et d'autres besoins liés au commerce. Cependant, la base de données SNPC ne fournit des informations que pour les quatre premières catégories.

Les codes de SNPC qui sont partiellement compatibles avec la définition officielle de l'aide au commerce présentés ci-après sont les suivants :

Définition officielle de l'aide au commerce	Code SNPC	Contenu des catégories SNPC
Politiques et réglementations commerciales	De 33110 à 33140 et 33181	Politique commerciale et gestion administrative, facilitation du commerce, accords commerciaux régionaux, négociations des accords commerciaux multilatéraux, éducation/formations liées au commerce
Infrastructures liées au commerce	De 21010 à 23082	Transport et stockage, communications, production et distribution d'énergie
Renforcement des capacités de production	De 24010 à 32268 Et 33210	Services bancaires et financiers, services aux affaires et autres services, agriculture, forêts, pêche, industrie, ressources minérales et mines, tourisme
Ajustements liés au commerce	33150	Contribution au budget du gouvernement pour couvrir les coûts liés à l'ajustement du commerce
Autres besoins liés au commerce	Pas reconnu par la SNPC	Autres secteurs de l'aide que ceux mentionnés précédemment – par exemple : santé et éducation qui favorisent le commerce

Source : base SNPC de l'OCDE, 2010.

■ Marqueur « politiques de développement du commerce » : pour chaque programme tombant dans la catégorie renforcement des capacités de production, les donateurs sont tenus de signaler si le développement du commerce est l'objectif « principal » ou un objectif « notable ».

Pour plus d'informations sur le contenu de la base SNPC, se référer au document de l'OCDE : <http://www.oecd.org/dataoecd/57/36/43234667.pdf>

Annexe 3. Liste des pays des groupes PMA, PEV, Petites îles et « Pays enclavés »

Pays les moins avancés

Afghanistan	Rép. Centre Afrique	Malawi	Swaziland
Arménie	Tchad	Mali	Tadjikistan
Azerbaïdjan	Ethiopie	Moldavie	Turkménistan
Bhoutan	Kazakhstan	Mongolie	Uganda
Bolivie	Kyrgyzstan Rép.	Népal	Ouzbékistan
Botswana	Laos	Niger	Zambie
Burkina Faso	Lesotho	Paraguay	Zimbabwe
Burundi	Macédoine	Rwanda	

Petites économies vulnérables

Afghanistan	Djibouti	Maldives	Seychelles
Angola	Dominique	Mali	Sierra Leone
Antigua & Barbuda	Rép. Dominicaine	Iles Marshall	Iles Salomon
Bahamas	El Salvador	Mauritanie	Somalie
Bahreïn	Guinée équatoriale	Maurice	St. Kitts-Nevis
Barbade	Erythrée	Micronésie, Féd des	St. Lucie
Belize	Fidji	Etats	St. Vincent et Grenadines
Bénin	Gabon	Mongolie	Soudan
Bhoutan	Gambie	Mozambique	Suriname
Bolivie	Ghana	Myanmar	Swaziland
Botswana	Grenade	Namibie	Tanzanie
Brunei	Guatemala	Nauru	Timor-Este
Burkina Faso	Guinée	Népal	Togo
Burundi	Guinée-Bissau	Nicaragua	Tonga
Cambodge	Guyane	Niger	Trinidad et Tobago
Cameroun	Hâïti	Oman	Tuvalu
Cap Vert	Honduras	Palau	Ouganda
Rép Centrafricaine	Jamaïque	Panama	Uruguay
Tchad	Kiribati	Papouasie Nouvelle-	Vanuatu
Comores	Laos	Guinée	Yémen
Congo, Rép. dém.	Lesotho	Paraguay	Zambie
Congo, Rép.	Liberia	Rwanda	Zimbabwe
Costa Rica	Madagascar	Samoa	
Côte d'Ivoire	Malawi	São Tome et Principe	

Petites îles

Antigua et Barbuda	Jamaïque	Palau	St. Lucie
Bahamas	Kiribati	Papouasie Nouvelle-	St. Vincent et Grenadines
Barbade	Maldives	Guinée	Timor-Este
Cap Vert	Iles Marshall	Samoa	Tonga
Comores	Maurice	São Tomé et Principe	Trinidad et Tobago
Dominique	Micronésie, Féd. des	Seychelles	Tuvalu
Fidji	Etats	Iles Salomon	Vanuatu
Grenade	Nauru	St. Kitts-Nevis	

Pays enclavés

Afghanistan	Rép Centrafricaine	Malawi	Swaziland
Arménie	Tchad	Mali	Tadjikistan
Azerbaïdjan	Ethiopie	Moldavie	Turkménistan
Bhoutan	Kazakhstan	Mongolie	Ouganda
Bolivie	Rép. Kirgizistan	Népal	Ouzbékistan
Botswana	Laos	Niger	Zambie
Burkina Faso	Lesotho	Paraguay	Zimbabwe
Burundi	Macédoine	Rwanda	

Série Documents de travail / Working Papers Series Publiés depuis janvier 2009 / published since January 2009

Les numéros antérieurs sont consultables sur le site : <http://recherche.afd.fr>

Previous publications can be consulted online at: <http://recherche.afd.fr>

- N° 78 « L'itinéraire professionnel du jeune Africain » Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders Africains sur les « dispositifs de formation professionnelle post-primaire »
Richard Walther, consultant ITG, Marie Tamoifo, porte-parole de la jeunesse africaine et de la diaspora
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - janvier 2009.
- N° 79 Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ?
Emmanuelle Lavallée, Anne Olivier, Laure Pasquier-Doumer, Anne-Sophie Robilliard, DIAL - février 2009.
- N° 80 Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire. Les résultats d'une enquête terrain au Cameroun, Mali et Maroc
Richard Walther, Consultant ITG
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - mars 2009.
- N° 81 *Economic Integration and Investment Incentives in Regulated Industries*
Emmanuelle Auriol, Toulouse School of Economics, Sara Biancini, Université de Cergy-Pontoise, THEMA,
Comments by : Yannick Perez and Vincent Rious - April 2009.
- N° 82 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 1. Mesures de la « richesse totale » et soutenabilité du développement de la Nouvelle-Calédonie
Clément Brelaud, Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco, Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, département de la Recherche, AFD - juin 2009.
- N° 83 *The Global Discourse on "Participation" and its Emergence in Biodiversity Protection*
Olivier Charnoz. - July 2009.
- N° 84 *Community Participation in Biodiversity Protection: an Enhanced Analytical Framework for Practitioners*
Olivier Charnoz - August 2009.
- N° 85 Les Petits opérateurs privés de la distribution d'eau à Maputo : d'un problème à une solution ?
Aymeric Blanc, Jérémie Cavé, LATTIS, Emmanuel Chaponnière, Hydroconseil
Contact : Aymeric Blanc, département de la recherche, AFD - août 2009.
- N° 86 Les transports face aux défis de l'énergie et du climat
Benjamin Dessus, Global Chance.
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - septembre 2009.
- N° 87 Fiscalité locale : une grille de lecture économique
Guy Gilbert, professeur des universités à l'École normale supérieure (ENS) de Cachan
Contact : Réjane Hugounenq, département de la Recherche, AFD - septembre 2009.
- N° 88 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Conclusions d'une enquête terrain en Côte d'Ivoire
Richard Walther, expert AFD avec la collaboration de Boubakar Savadogo (Akilia) et de Borel Foko (Pôle de Dakar)
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - octobre 2009.

- N° 89 Présentation de la base de données. Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)
Institutional Profiles Database III - Presentation of the Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)
Denis de Crombrughe, Kristine Farla, Nicolas Meisel, Chris de Neubourg, Jacques Ould Aoudia, Adam Szirmai
Contact : Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD - décembre 2009.
- N° 90 Migration, santé et soins médicaux à Mayotte
Sophie Florence, Jacques Lebas, Pierre Chauvin, Equipe de recherche sur les déterminants sociaux de la santé et du recours aux soins UMRS 707 (Inserm - UPMC)
Contact : Christophe Paquet, département Technique opérationnel (DTO), AFD - janvier 2010.
- N° 91 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 2. Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques
Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco
Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, département Technique opérationnel, AFD - janvier 2010.
- N° 92 *Community Participation Beyond Idealisation and Demonisation: Biodiversity Protection in Soufrière, St. Lucia*
Olivier Charnoz, Research Department, AFD - January 2010.
- N° 93 *Community participation in the Pantanal, Brazil: containment games and learning processes*
Participation communautaire dans le Pantanal au Brésil : stratégies d'endiguement et processus d'apprentissage
Olivier Charnoz, département de la Recherche, AFD - février 2010.
- N° 94 Développer le premier cycle secondaire : enjeu rural et défis pour l'Afrique subsaharienne
Alain Mingat et Francis Ndem, IREDU, CNRS et université de Bourgogne
Contact : Jean-Claude Balmès, département Education et formation professionnelle, AFD - avril 2010
- N° 95 Prévenir les crises alimentaires au Sahel : des indicateurs basés sur les prix de marché
Catherine Araujo Bonjean, Stéphanie Brunelin, Catherine Simonet, CERDI - mai 2010.
- N° 96 La Thaïlande : premier exportateur de caoutchouc naturel grâce à ses agriculteurs familiaux
Jocelyne Delarue, Département de la Recherche, AFD - mai 2010.
- N° 97 Les réformes curriculaires par l'approche par compétences en Afrique
Francoise Cros, Jean-Marie de Ketele, Martial Dembélé, Michel Develay, Roger-François Gauthier, Najoua Ghriss, Yves Lenoir, Augustin Murayi, Bruno Suchaut, Valérie Tehio - juin 2010.
- N° 98 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Les conclusions d'une enquête terrain au Burkina Faso
Richard Walther, Boubakar Savadogo, consultants en partenariat avec le Pôle de Dakar/UNESCO-BREDA.
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - juin 2010.
- N° 99 *Private Sector Participation in the Indian Power Sector and Climate Change*
Shashanka Bhide, Payal Malik, S.K.N. Nair, Consultants, NCAER
Contact : Aymeric Blanc, Research Department, AFD - June 2010.
- N° 100 Normes sanitaires et phytosanitaires : accès des pays de l'Afrique de l'Ouest au marché européen - Une étude empirique
Abdelhakim Hammoudi, Fathi Fakhfakh, Cristina Grazia, Marie-Pierre Merlateau.
Contact : Marie-Cécile Thirion, département de la Recherche, AFD - juillet 2010.
- N° 101 Hétérogénéité internationale des standards de sécurité sanitaire des aliments : Quelles stratégies pour les filières d'exportation des PED ? - Une analyse normative
Abdelhakim Hammoudi, Cristina Grazia, Eric Giraud-Héraud, Oualid Hamza.
Contact : Marie-Cécile Thirion, département de la Recherche, AFD - juillet 2010.

- N° 102 Développement touristique de l'outre-mer et dépendance au carbone
Jean-Paul Ceron, Ghislain Dubois et Louise de Torcy.
Contact : Valérie Reboud, AFD - octobre 2010.
- N° 103 Les approches de la pauvreté en Polynésie française : résultats et apports de l'enquête sur les conditions de vie en 2009
Javier Herrera, IRD-DIAL, Sébastien Merceron, Insee - novembre 2010.
Contact : Cécile Valadier, département de la Recherche
- N° 104 La gestion des déchets à Coimbatore (Inde) : frictions entre politique publique et initiatives privées
Jérémy Cavé, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS), CNRS - décembre 2010.
- N° 105 Migrations et soins en Guyane - Rapport final à l'Agence Française de Développement dans le cadre du contrat AFD-Inserm
Anne Jolivet, Emmanuelle Cadot, Estelle Carde, Sophie Florence, Sophie Lesieur, Jacques Lebas, Pierre Chauvin
Contact : Christophe Paquet, département Technique opérationnel (DTO), AFD - décembre 2010.
- N° 106 Les enjeux d'un bon usage de l'électricité : Chine, Etats-Unis, Inde et Union européenne
Benjamin Dessus et Bernard Laponche avec la collaboration de Sophie Attali (Topten International Services), Robert Angioletti (Ademe), Michel Raoust (Terao)
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - février 2011.
- N° 107 Hospitalisation des patients des pays de l'Océan indien - Prises en charges spécialisées dans les hôpitaux de la Réunion
Catherine Dupilet, Dr Roland Cash, Dr Olivier Weil et Dr Georges Maguerez (cabinet AGEAL)
En partenariat avec le Centre Hospitalier Régional de la Réunion et le Fonds de coopération régionale de la Réunion
Contact : Philippe Renault, AFD - février 2011.
- N° 108 *Peasants against Private Property Rights: A Review of the Literature*
Thomas Vendryes, Paris School of Economics - February 2011.
- N° 109 Le mécanisme REDD+ de l'échelle mondiale à l'échelle locale - Enjeux et conditions de mise en oeuvre
ONF International
Tiphaine Leménager, département de la Recherche, AFD - mars 2011.